CGV-130914

UNIVERSITÉ DE MONCTON

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion annuelle du 14 septembre 2013

à 8 h 30

PSL105 Simon-Larouche

Campus d'Edmundston

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ		Action	Document	Responsable
1.	Ouverture			A. Richard
2.	Minute de recueillement			A. Richard
3.	Constatation de la régularité de la convocation	Information		L. Castonguay
4.	Vérification du droit de présence	Information		L. Castonguay
5.	Adoption de l'ordre du jour	Décision	X	A. Richard
6.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle CGV-120915	Décision	X	A. Richard
7.	Affaires découlant du procès-verbal	Information		A. Richard
8.	Rapport annuel des comités			
	8.1. Comité de vérification	Réception	X	Y. Gagnon
	8.2. Comité de finance	Réception	X	L. Bastarache
	8.3. Comité de placement	Réception	X	A. Richard
	8.4. Comité de gouvernance	Réception	X	A. Daneault
9.	Rapport financier annuel 2012-2013	Décision	X	E. Robichaud
10.	Nomination de l'auditrice ou de l'auditeur externe	Décision	X	Y. Gagnon
11.	Ratification des actes des administratrices et des administratrices	Décision		A. Richard
12.	Rapport du Comité de gouvernance	Décision	X	A. Daneault
	12.1. Nomination de nouveaux membres au Conseil des gouverneurs			
	12.2. Élection d'une présidence du Conseil des gouverneurs			
	12.3. Nomination au Comité exécutif			
	12.4. Élection d'une vice-présidence du Conseil des gouverneurs			
13.	Rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche	Réception	X	N. Boucher
14.	Rapport annuel du Vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales	Réception	X	M.-L. Lord
15.	Clôture			A. Richard

RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE VÉRIFICATION
Du 1er mai 2012 au 30 avril 2013

1. MEMBRES DU COMITÉ

Membres

Paul Bérubé
Alain Bossé
Liette Dumas-Sluyter
Yves Gagnon, président
Rolland LeBouthillier

Personnes invitées

Roger Bastarache, vérificateur externe
Lynne Castonguay, secrétaire générale
Daniel Godbout, directeur du Service des finances
Richard Saillant, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH)
Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier

2. RÉUNION DU COMITÉ

Le Comité de vérification s'est réuni à trois reprises durant l'année 2012-2013, soit le 8 mai 2012, le 28 août 2012 et le 25 mars 2013.

3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS

R : 03-CVF-120508

« *Que le rapport préliminaire intitulé* Résultat de l'évaluation des risques à l'égard de la sécurité des technologies de l'information*, en date du 10 novembre 2011, soit adopté.* »

R : 04-CVF-120828

« Le Comité de vérification recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption des états financiers vérifiés de l'Université de Moncton au 30 avril 2012. »

3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS (suite)

R : 05-CVF-120828

« Le Comité de vérification recommande au Conseil des gouverneurs que l'audit des états financiers de l'Université de Moncton, pour l'année 2012-2013, soit fait par la firme Ernst & Young. »

R : 06-CVF-120828

« Que le rapport annuel 2011-2012 du Comité de vérification soit présenté au Conseil des gouverneurs pour réception. »

4. LE COMITÉ A ÉGALEMENT DISCUTÉ DES POINTS SUIVANTS

- Régimes des fonds de pension
- Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada
- Institut d'études acadiennes
- Mise à jour — mandats d'audit interne
- Présentation des nouveaux mandats
- Planification stratégique

Préparé par le Secrétariat général
Août 2013

RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE FINANCE Du 1er mai 2012 au 30 avril 2013

1. MEMBRES DU COMITÉ

Membres

Lise Bastarache, présidente
Louis Léger
André G. Richard
Pauline Roy
Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier

Personnes invitées

Paul Albert, vice-recteur (UMCE)
Lynne Castonguay, secrétaire générale
Daniel Godbout, directeur du Service des finances
Jocelyne Roy-Vienneau, vice-rectrice (UMCS)
Richard Saillant, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH)

2. RÉUNIONS DU COMITÉ

Le Comité de finance s'est réuni à cinq reprises durant l'année 2012-2013, soit le 9 mai 2012, le 28 août 2012, le 15 novembre 2012, le 11 février 2013 et le 28 mars 2013.

3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS

R : 05-CFI-120509

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs de ratifier l'entente conclue entre l'Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APPUMCS) et l'Université de Moncton et d'autoriser le recteur et vice-chancelier à signer l'entente collective qui en découle. »

3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS (suite)

R : 06-CFI-120509

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs de ratifier l'entente de principe portant sur les modifications à la convention collective existante conclue entre l'Association des employés de l'Université de Moncton (AEUM) et l'Université de Moncton et d'autoriser le recteur et vice-chancelier à signer l'entente collective qui en découle. »

R : 07-CFI-120509

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs de ratifier l'offre salariale offerte au personnel non enseignant de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston et d'autoriser le recteur et vice-chancelier à signer la nouvelle offre salariale qui en découle. »

R : 03-CFI-120828

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs la réception du rapport annuel 2011-2012. »

R : 03-CFI-121115

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption des principes directeurs du budget — année financière 2013-2014 tels qu'ils ont été présentés. »

R : 04-CFI-121115

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs les tarifs de location pour l'année 2013-2014 tels qu'ils ont été présentés dans le document Tarification des logements universitaires pour l'année 2013-2014. »

R : 03-CFI-130328

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption du budget 2013-2014 de l'Université de Moncton tel qu'il a été présenté. »

4. LE COMITÉ A ÉGALEMENT DISCUTÉ DES POINTS SUIVANTS

- L'état d'avancement des projets d'infrastructure
- Négociations collectives et mandats
- Négociations avec la province du Nouveau-Brunswick (MOU)
- Analyse des écarts entre le budget 2011-2012 adopté et le résultat réel
- UdeM Développement Inc.
- Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée
- Projections au 30 avril 2013
- UdeM 2020 — Tendances lourdes affectant la taille de l'effectif étudiant

Préparé par le Secrétariat général
Août 2013

RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE PLACEMENT
Du 1er mai 2012 au 30 avril 2013

1. MEMBRES DU COMITÉ

Membres

Léandre Cormier
Danys Delaquis
Daniel Goguen
Grégoire Landry
Gilles Lepage, président
André G. Richard
Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier

Personnes invitées

Lynne Castonguay, secrétaire générale
Daniel Godbout, directeur du Service des finances
Sébastien Naud, conseiller de la firme Mercer
Richard Saillant, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH)

2. RÉUNIONS DU COMITÉ

Le Comité de placement s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2012-2013, soit le 8 mai 2012, le 27 août 2012, le 14 novembre 2012 et le 11 février 2013.

3. FONDS DE DOTATION ET FONDS DE PENSION

Le Comité a rencontré les gestionnaires du Fonds de dotation de l'Université ainsi que ceux du Fonds de pension. Voici les rendements des portefeuilles :

3.1. Le Fonds de dotation de l'Université de Moncton

Les rendements du Fonds de dotation au 31 mars 2013 tels que rapportés par les gestionnaires sont :

Fonds de dotation	Rendement	Cible multiindicielle	Médiane ACPAU 31 décembre 2012
1er trimestre	4,0	3,8	-
1 an	6,6	7,6	8,5
2 ans	4,0	5,3	4,6
3 ans	6,0	7,1	5,9
4 ans	8,1	9,2	8,4

La valeur marchande totale du Fonds de dotation au 31 mars 2013 s'élève à 60 794 943 $ et de 54 010 090 $ au 31 mars 2012.

3.2. Les régimes de pension de l'Université de Moncton

Les rendements des deux caisses de retraite au 31 mars 2013 tels que rapportés par les gestionnaires sont :

Régimes de pension	**Professeurs**		**Soutien**		**Médiane ACPAU 31 déc. 2012**
	Rendement	Cible multiindicielle	Rendement	Cible multiindicielle	
1er trimestre	4,6	4,2	4,6	4,2	-
1 an	7,6	7,8	7,7	7,8	9,8
2 ans	4,3	4,8	4,4	4,8	4,7
3 ans	6,3	6,7	6,3	6,7	6,7
4 ans	9,2	9,9	9,2	9,9	8,7

Régimes de pension	Valeur marchande de l'actif au 31 mars 2013 :	Valeur marchande de l'actif au 31 mars 2012 :
Professeures, professeurs et bibliothécaires	144 029 044 $	138 988 794 $
Personnel de soutien, techniciens et techniciennes et personnel administratif et professionnel	85 837 226 $	80 163 946 $

4. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS

R : 03-CPL-120508

« Que le Comité de placement reçoive le document intitulé Gestion passive vs gestion active - Fonds de dotation de l'Université de Moncton - Mai 2012. *»*

R : 03-CPL-120827

« Le Comité de placement recommande au Comité de gouvernance la nomination de ***Greg Landry*** *et de* ***Daniel Goguen*** *à titre de membre du Comité de placement comme experts non employé par l'Université pour un troisième et premier mandat respectivement. »*

R : 04-CPL-120827

« Que le rapport annuel 2011-2012 du Comité de placement soit soumis au Conseil des gouverneurs pour réception. »

4. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS (suite)

R : 03-CPL-121114

« Que le Comité de placement accepte en principe la recommandation de Placements Louisbourg afin que l'on procède à la liquidation des fonds de fonds de couverture Focus et autorise la direction à solliciter le point de vue des comités de retraite et d'en faire rapport au Comité de placement à sa prochaine réunion. »

R : 04-CPL-121114

« Le Comité de placement recommande au Conseil des gouverneurs de modifier le paragraphe 2.03 du Règlement du régime de pension pour y inclure les chargés et les chargées de cours et les moniteurs et les monitrices cliniques. »

5. AUTRES POINTS DISCUTÉS

5.1. Rencontres avec les gestionnaires

Au cours de l'année 2012-2013, le Comité de placement a accueilli les gestionnaires de portefeuille suivants : Integra Capital, Jarilowsky Fraser Ltée, Placements Louisbourg et Fauchier Partners.

- ***Integra Capital***

Nicolas Ricard et Bruce MacDonald ont présenté deux documents intitulés « Comité de placement - Revue 2012 » et « Présentation trimestrielle pour T4 2012 ». Ils ont rappelé que Integra utilise une approche axée sur la gestion de gestionnaires. Ils ont rappelé aussi que la *Politique de place*ment (Solution d'actions étrangères) prévoit une répartition de 45 % pour les actions américaines, 45 % pour les actions internationales et 10 % pour les actions des marchés émergents.

Au cours de la dernière année, des changements au niveau des gestionnaires de portefeuille ont marqué l'année 2012-2013. Le gestionnaire NWQ a été remplacé par Principal Global Investors (PGI) en août 2012. Trois mois plus tard, Integra Capital a pris la décision de terminer le mandat de PGI comme gestionnaire de la stratégie d'actions de marchés émergents. Cette décision fut prise après le départ de la grande majorité du personnel de l'équipe de gestion de la stratégie des actions de marchés émergents de PGI. En janvier 2013, Integra a remplacé PGI par Columbia Management Investment Advisers.

Le Comité note que le portefeuille d'actions de marchés émergents a ajouté de la valeur par rapport à l'indice de référence au cours de la dernière année. Selon monsieur Ricard, la croissance économique mondiale devrait progresser au même rythme qu'en 2012. Il indique que, selon lui, la menace de désagrégation de l'Euro, le précipice fiscal aux États-Unis et le ralentissement économique en Chine ont été évités.

5.1. Rencontres avec les gestionnaires (suite)

- ***Jarislowski Fraser Limitée***

Monsieur Paul LeBlanc, vice-président chez Assomption-Vie, a présenté les grandes lignes de deux documents intitulés : « Régime de pension pour le personnel de soutien Assomption-Vie/Université de Moncton et Régime de pension des professeurs, professeures et bibliothécaires/Assomption-Vie /Université de Moncton » et « Université de Moncton - Régime de pension des professeurs (Régime de pension du personnel de soutien - quatrième trimestre 2012).

Monsieur LeBlanc a passé en revue la structure corporative et professionnelle de la société. Il a indiqué que, au cours de l'année 2012, certains départs dans la très haute direction ont entraîné des changements au niveau des opérations. Selon monsieur LeBlanc, ces changements pourraient entraîner un changement de culture.

Le Comité note que, au cours de la dernière année, les actifs sous gestion sont passés de 39,6 milliards de dollars à 34,9 milliards de dollars, soit une perte de 12 %. Monsieur LeBlanc a indiqué que la diminution est attribuable à la perte de clients. Monsieur Sébastien Naud de Mercer indique qu'il n'y a aucun changement dans la cote à ce moment-ci, mais que le gestionnaire sera réévalué au cours de l'année 2013.

- ***Placements Louisbourg***

Messieurs Luc Gaudet et Mathieu Roy ont présenté un document intitulé « Revue des portefeuilles – Régime de retraite de l'Université de Moncton - février 2013 ».

Selon messieurs Gaudet et Roy, l'année 2012 fut une très bonne année. L'achat de Fidelity Asset Management (firme de gestion privée) a permis d'ajouter de la profondeur à la société.

Monsieur Roy a présenté les classes d'actifs en notant que l'encaisse se situe à 2 % du portefeuille total. Selon monsieur Roy, ce pourcentage est approprié. Monsieur Roy indique que les actions canadiennes ont connu une moins bonne performance en 2012 qu'en 2013 en raison, principalement, des élections présidentielles et de la menace du précipice fiscal aux États-Unis. Dans l'ensemble, Placements Louisbourg a connu une bonne performance des classes d'actifs en 2012.

Le positionnement a favorisé les actions au détriment des obligations et le style de gestion a été maintenu.

- ***Fauchier Partners***

Monsieur Fabio Osta a présenté un document intitulé « Fauchier Partners - 11 février 2013 ». Il rappelle que Fauchier Partners gère la stratégie de fonds de couverture depuis le 1er juillet 2010. Fauchier Partners a des bureaux à Londres, New York, Paris et Guernesey.

Au cours de l'année, Fauchier Partners a été fusionné avec Permal, une filiale de Legg Mason, filiale spécialisée en placements alternatifs. Cette fusion a eu l'effet de créer un fonds de fonds de couverture très important, soit le quatrième plus important au monde. Les actifs sous gestion totaliseront plus de 24 milliards de dollars et le groupe comptera 290 employés. L'équipe de travail est demeurée la même et opère sous le nom de

5.1. **Rencontres avec les gestionnaires** (suite)

Jubilee Portfolio Management Group (à l'intérieur de Permal). Il a indiqué aussi que le processus d'investissement de Fauchier Partners sera maintenu.

Au sujet de la performance sur l'année 2012, le portefeuille total a soustrait de la valeur par rapport à l'indice de référence. Au cours des quatre dernières années, le portefeuille a soustrait de la valeur par rapport à l'indice de référence et cette performance se classe dans le quatrième quartile de l'univers Mercer des fonds de fonds de couverture.

Au sujet des perspectives d'investissement pour 2013, M. Osta a noté que pour les fonds de fonds de couverture, les risques menaçant l'Europe sont toujours présents, mais moins importants qu'en 2011.

Autres points discutés

Le Comité a aussi discuté des points suivants :

- Surveillance de Montrusco-Bolton
- Surveillance de Jarislowsky-Fraser
- Graphique modifié de la performance historique du fonds Focus
- Transfert des fonds du Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada et de l'Institut de recherche sur les zones côtières au fonds de dotation de l'Université de Moncton
- Nomination au Comité de placement
- Recommandation des comités de retraite

Préparé par le Secrétariat général en collaboration avec le Service des finances
Août 2013

RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE GOUVERNANCE Du 1er mai 2012 au 30 avril 2013

1. MEMBRES DU COMITÉ

Membres

Annie C. Daneault, présidente
Hermel Landry
Louis Léger
Pauline Roy
Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier

Invitée

Lynne Castonguay, secrétaire générale

2. RÉUNIONS DU COMITÉ

Le Comité de gouvernance s'est réuni à sept reprises durant l'année 2012-2013, soit le 1er mai 2012, le 22 août 2012, le 14 novembre 2012, le 1er février 2013, le 15 février 2013, le 13 mars 2013 et le 30 avril 2013.

3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS

R : 03-CGN-120501

> *« Que le Comité de gouvernance donne le mandat au Secrétariat général de préparer un tableau synthèse des commentaires reçus, d'un calendrier des activités liées au processus de sélection et d'une comparaison de politiques avec un échantillon minimal de cinq universités et un maximum de six universités. »*

R : 04-CGN-120501

> *« Que le Comité de gouvernance donne le mandat à la présidente de communiquer avec Patrick Kenniff du bureau Kenniff & Racine afin d'obtenir ses commentaires au sujet du processus de sélection des cadres de l'Université de Moncton. »*

3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS (suite)

R : 05-CGN-120501

*« Sous réserve qu'elle accepte, le Comité de gouvernance recommande au Comité exécutif la nomination de **Joëlle Martin** à titre de membre du Comité d'appel pour cause disciplinaire secondaire pour un mandat d'une durée indéterminée. »*

R : 06-CGN-120501

*« Sous réserve qu'elle accepte, le Comité de gouvernance recommande au Comité exécutif la nomination de **Pauline Roy** à titre de membre du Comité de finance pour un deuxième mandat. »*

R : 07-CGN-120501

*« Le Comité de gouvernance recommande au Comité de placement la nomination de **Greg Landry** à titre de membre du Comité de placement pour un troisième mandat. »*

R : 08-CGN-120501

*« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs la nomination de **Yves Gagnon** comme membre représentant le Nord-Ouest pour un deuxième mandat de trois ans, soit de septembre 2012 à septembre 2015 . »*

R : 09-CGN-120501

*« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs la nomination de **Louis Léger** comme membre représentant le Sud-Est au sein du Conseil des gouverneurs pour un troisième mandat, soit de septembre 2012 à septembre 2015. »*

R : 03-CGN-120822

*« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs la nomination de **Daniel Goguen** comme membre du Comité de placement à titre de membre expert non employé par l'Université. »*

R : 04-CGN-120822

« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs les modifications proposées à l'article 27 (Comité de budget) des Statuts et règlements. »

3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS (suite)

R : 05-CGN-120822

« Que le rapport annuel du Comité de gouvernance soit soumis au Conseil des gouverneurs pour réception. »

R : 03-CGN-121109

« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs les modifications proposées à l'article 63 des Statuts et règlements, modifications qui portent sur le statut des directeurs et directrices d'école. »

R : 04-CGN-121109

« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs les modifications proposées à la Politique de gestion des ressources humaines afin de préciser que la nomination d'une directrice ou d'un directeur d'école soit approuvée par la vice-rectrice ou le vice-recteur dont relève le poste. »

R : 05-CGN-121109

« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs le maintien des pratiques actuelles de vote incluant la règle du Code Morin au sujet du vote secret. »

R : 02-CGN-130313

« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs les modifications proposées à la Politique de sélection des cadres. »

R : 05-CGN-130430

« Que la présidente du Comité de gouvernance communique avec les personnes retenues selon l'ordre établi par catégorie, et que les personnes ayant accepté soient recommandées au Conseil des gouverneurs du 8 juin 2013. »

4. LA POLITIQUE DE SÉLECTION DES CADRES

Au cours de l'année 2012-2013, le Comité de gouvernance a révisé la *Politique de sélection des cadres*.

Le Comité de gouvernance a tenu six réunions sur le sujet pendant l'année; il a fait des consultations auprès des membres de la communauté universitaire et il a obtenu les suggestions du Sénat académique. Le Comité a aussi retenu les services du chercheur de

4. LA POLITIQUE DE SÉLECTION DES CADRES (suite)

cadres monsieur Patrick Kenniff, de Kenniff & Racine, afin d'obtenir son expertise sur certains aspects de la *Politique*.

Les changements les plus importants apportés à la *Politique* touchent le poste du vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, les liens entre le Comité consultatif de sélection et le Comité d'équité en matière d'emploi, les consultations publiques, le pouvoir du recteur et vice-chancelier et la normalisation du langage.

Le Conseil des gouverneurs a adopté la nouvelle *Politique* le 18 mars 2013.

5. LE COMITÉ A ÉGALEMENT DISCUTÉ DES POINTS SUIVANTS

- Modifications à la *Politique linguistique*
- Formation des membres du Conseil des gouverneurs
- Modifications des *Statuts et règlements* - directions d'école
- Modifications des *Statuts et règlements* - Comité de budget (article 27)
- Vote électronique et vote secret au Conseil des gouverneurs
- Rapport annuel
- Modification à la *Politique de gestion des ressources humaines*
- Assiduité des membres du Conseil des gouverneurs
- Mandats au Conseil des gouverneurs

Préparé par le Secrétariat général
Août 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 30 AVRIL 2013

ERNST & YOUNG

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

ÉTATS FINANCIERS
Exercice terminé le 30 avril 2013

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS 1

ÉTATS FINANCIERS :

- État des résultats 2
- État de l'évolution des actifs nets 3
- État de la situation financière 4
- État des flux de trésorerie 5
- Notes complémentaires 6 à 17

Travailler ensemble
pour un monde meilleur

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Conseil des gouverneurs de
l'Université de Moncton

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université de Moncton, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2013, au 30 avril 2012 et au 1er mai 2011 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 avril 2013 et 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion
À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université de Moncton au 30 avril 2013, au 30 avril 2012 et au 1er mai 2011 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 avril 2013 et 2012 conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés

le 14 septembre 2013
Dieppe, Nouveau-Brunswick

Société membre d'Ernst & Young Global Limited

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

ÉTAT DES RÉSULTATS
Exercice terminé le 30 avril

	2013	2012
Revenus :		
Scolarité		
Temps complet	27 793 623 $	25 877 352 $
Temps partiel	3 615 014	3 445 194
Subventions provinciales		
Non-restreintes	63 359 097	62 387 590
Restreintes	11 831 119	12 196 624
Subventions fédérales	14 326 714	13 788 758
Services vendus	5 125 087	4 580 097
Revenus de placements (note 4)	2 114 816	2 036 357
Dons	443 666	562 835
Amortissement des apports reportés (note 5)	8 175 474	8 425 775
Résidences et entreprises	7 487 630	7 739 071
Autres revenus	4 693 049	4 887 304
	148 965 289	145 926 957
Dépenses :		
Salaires et avantages sociaux	96 791 553	94 292 320
Frais de déplacements	2 862 811	2 662 220
Matériel et fournitures	4 490 703	4 284 955
Communications	715 671	768 203
Services publics	4 373 425	4 150 688
Assurances	439 218	429 976
Bourses d'études	4 987 551	4 390 301
Services contractuels	1 193 547	1 056 552
Honoraires professionnels	4 017 369	3 817 547
Publications et publicité	1 161 732	1 122 746
Coût des marchandises vendues	1 861 338	2 087 962
Intérêts sur la dette à long terme	615 931	600 030
Intérêts et frais bancaires	523 072	484 458
Location et entretien d'équipement	981 514	1 136 979
Acquisitions des bibliothèques	1 907 006	1 993 547
Mobilier et équipement	1 037 021	931 962
Améliorations des bâtiments et terrains	1 229 198	1 415 341
Charge supplémentaire reliée aux régimes de pension (note 6)	11 625 623	5 996 720
Autres dépenses	2 094 388	2 248 013
Amortissement	9 901 318	10 180 649
	152 809 989	144 051 169
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	**(3 844 700) $**	**1 875 788 $**

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
Exercice terminé le 30 avril

	2013					2012
	Investis en immobilisations	Reçus à titre de dotations	Affectés, Recherche et Fiducie	Non affectés	Total	Total
Solde d'ouverture (note 3)	18 515 155 $	59 115 461 $	10 819 426 $	(8 465 665) $	79 984 377 $	75 317 089 $
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	(1 747 401)	0	1 805 127	(3 902 426)	(3 844 700)	1 875 788
Apports reçus à titre de dotations	0	5 069 862	0	0	5 069 862	1 848 589
Intérêts capitalisés	0	205 072	0	0	205 072	942 911
Investissement en immobilisations (note 7)	1 507 100	0	0	(1 507 100)	0	0
Affectations d'origine interne (note 7)	3 624 643	30 000	(2 338 181)	(1 316 462)	0	0
Solde de clôture	**21 899 497 $**	**64 420 395 $**	**10 286 372 $**	**(15 191 653) $**	**81 414 611 $**	**79 984 377 $**

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	30 avril 2013	30 avril 2012	1er mai 2011
ACTIFS			
Actif à court terme			
Encaisse	11 081 715 $	11 093 277 $	29 621 745 $
Placements temporaires	32 159 912	27 123 181	0
Comptes à recevoir (net)			
Étudiants	572 320	462 157	363 129
Autres	935 378	1 431 634	1 214 819
Subventions à recevoir	11 771 431	13 333 696	16 096 168
Inventaires - Au prix coûtant	821 364	917 798	907 720
Dépenses payées d'avance	922 901	870 260	873 151
	58 265 021	55 232 003	49 076 732
Placements (note 8)	69 691 146	62 161 574	62 478 419
Actif au titre des régimes de pension (note 6)	0	0	2 339 349
Immobilisations (note 9)	129 731 654	130 185 746	128 823 468
	257 687 821 $	**247 579 323 $**	**242 717 968 $**
PASSIFS			
Passif à court terme			
Comptes à payer	4 517 801 $	4 737 304 $	5 350 983 $
Salaires et retenues salariales (note 10)	7 369 560	7 801 967	7 005 558
Vacances à payer	5 292 998	5 224 277	4 993 606
Revenus reportés	1 550 348	1 074 994	1 353 179
Emprunt bancaire (note 11)	954 859	2 246 206	3 537 553
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 12)	524 705	531 070	512 448
Apports reportés (note 13)	25 696 043	22 461 812	25 636 241
	45 906 314	44 077 630	48 389 568
Dette à long terme (note 12)	9 747 963	10 491 217	11 048 163
Passif au titre des régimes de pension (note 6)	11 520 485	3 657 371	0
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 5)	109 098 448	109 368 728	107 963 148
	176 273 210	167 594 946	167 400 879
Actifs nets			
Investis en immobilisations	21 899 497	18 515 155	15 179 060
Reçus à titre de dotations	64 420 395	59 115 461	56 239 822
Affectés	10 286 372	10 819 426	8 327 549
Non affectés	(15 191 653)	(8 465 665)	(4 429 342)
	81 414 611	79 984 377	75 317 089
	257 687 821 $	**247 579 323 $**	**242 717 968 $**

Engagements (note 14)

Pour le Conseil des gouverneurs,

Recteur et vice-chancelier

Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Exercice terminé le 30 avril

	2013	2012
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	(3 844 700) $	1 875 788 $
Éléments n'impliquant aucun mouvement d'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	9 901 318	10 180 649
Amortissement des apports reportés	(8 175 474)	(8 425 775)
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	21 557	(2 608)
Variation dans le passif au titre des régimes de pension	7 863 114	5 996 720
	5 765 815	9 624 774
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	81 816	(27 722 952)
	5 847 631	(18 098 178)
Activités de financement		
Apports en espèces reçus à titre de dotations et intérêts capitalisés	5 274 934	2 791 500
Remboursement de la dette à long terme et emprunts	(2 040 966)	(1 829 671)
Apports en espèces reçus pour financer l'achat d'immobilisations	7 905 194	9 831 355
	11 139 162	10 793 184
Activités d'investissement		
Variation nette dans les activités de placements	(7 529 572)	316 845
Acquisition d'immobilisations	(9 483 530)	(11 542 927)
Produit de disposition d'immobilisations	14 747	2 608
	(16 998 355)	(11 223 474)
Diminution nette de l'encaisse	(11 562)	(18 528 468)
Encaisse au début de l'exercice	11 093 277	29 621 745
Encaisse à la fin de l'exercice	**11 081 715 $**	**11 093 277 $**

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2013

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Université de Moncton est l'université acadienne de langue française du Nouveau-Brunswick prenant la relève des collèges classiques qui ont contribué à sa création en 1963. L'Université de Moncton entend être un lieu privilégié de perfectionnement personnel et un instrument de développement culturel, social et économique. Sa vocation est à la fois régionale, nationale et internationale. La mission principale de l'Université de Moncton est l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité et la créativité. Dans sa constitution actuelle, elle regroupe trois campus universitaires situés dans les trois principales régions francophones du Nouveau-Brunswick, soit à Moncton, Edmundston et Shippagan. L'Université, constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick, est une entité à but non lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré sous la *Loi de l'impôt sur le revenu.*

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers sont préparés conformément à la Partie III du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) – Comptabilité, Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, qui énonce les principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour les organismes sans but lucratif au Canada et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des produits

L'Université de Moncton applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les frais de scolarité sont constatés à titre de produits dans la même période où les cours sont offerts.

Les revenus provenant des services vendus et des résidences et entreprises ainsi que les autres revenus sont constatés quand un bien est transféré ou un service est rendu et le montant est mesurable.

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2013

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Les placements à long terme sont portés à la juste valeur à chaque date de l'état de la situation financière. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent des revenus sur les dépenses dans l'exercice pendant lequel ces variations surviennent. Tous les autres instruments financiers sont inscrits au coût amorti.

Les frais de transactions associés à l'acquisition et à la disposition de placements ainsi que les frais de gestion des placements sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties de la façon suivante :

- Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières – 20 % dégressif;
- Immeubles – 5 % dégressif;
- Mobilier et équipement non informatique – 10 ans, méthode linéaire; et,
- Équipement informatique – 5 ans, méthode linéaire.

Évaluation des inventaires

Les stocks pour revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les stocks de fournitures diverses sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Régimes de pension des salariés

L'Université offre à ses employées et employés deux régimes de pension à prestations définies. La charge annuelle de retraite comprend la dépense actuarielle pour les services courants et l'amortissement des gains et pertes actuariels.

À cette fin, l'Université a adopté la convention suivante :

> Le coût des prestations de retraite est établi selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2013

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Régimes de pension des salariés (suite)

L'excédent du gain ou de la perte actuariel net sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la valeur des actifs du régime du début de l'exercice, si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.

Depuis le 1er janvier 2009, l'Université offre également à ses employées et employés un programme d'épargne-retraite volontaire et individuel, appelé Programme REÉR-UdeM. En vertu de ce programme, l'employeur contribue une part égale à celle des employées et employés qui décident d'y participer. La part de l'employeur est contribuée au nom de la participante et du participant et constitue un ajout à leur rémunération. Ces comptes REÉR deviennent la propriété exclusive des employées et employés, qui en conservent la libre disposition.

3. APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

Ces états financiers sont les premiers états financiers que l'Université a préparés en conformité avec la Partie III du Manuel de l'ICCA – Comptabilité, qui regroupe les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada. Dans le cadre de la préparation de son état de la situation financière d'ouverture au 1er mai 2011 (la date de transition), l'Université a appliqué le chapitre « 1501, Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif », de façon rétroactive à l'aide des quatre principes suivants, ce qui fait en sorte qu'elle :

i. a comptabilisé tous les actifs et les passifs dont la comptabilisation est requise par les PCGR;
ii. n'a pas comptabilisé d'éléments en tant qu'actifs ou passifs si les PCGR ne le permettent pas;
iii. a reclassé des éléments qui avaient été préalablement comptabilisés sous un type d'actif, de passif ou comme une composante des actifs nets, mais qui sont maintenant comptabilisés sous un autre type d'actif, de passif ou de composante des actifs nets; et
iv. a appliqué les PCGR pour évaluer tous les actifs et les passifs comptabilisés.

Les conventions comptables que l'Université a utilisées pour la préparation de son état de la situation financière d'ouverture par l'application de ces principes ont entraîné certains ajustements aux soldes présentés dans l'état de la situation financière préparé selon la Partie V du Manuel de l'ICCA – Comptabilité (anciens PCGR). Ces ajustements ont été comptabilisés directement dans les actifs nets de l'Université à la date de transition en utilisant les dispositions transitoires énoncées dans le chapitre 1501 et qui sont décrites plus loin.

Avantages sociaux futurs

Selon ses anciennes méthodes comptables, l'Université avait un actif transitoire non amorti relatif à ses régimes de pension. Tel qu'exigé par le chapitre 1501, ce montant transitoire a été comptabilisé dans le solde d'ouverture des actifs nets à la date de transition.

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2013

3. APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF (SUITE)

Rapprochement

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des actifs nets aux 30 avril 2012 et 1er mai 2011 et l'excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice terminé le 30 avril 2012 selon les anciens et nouveaux PCGR :

Actifs nets	30 avril 2012	1er mai 2011
Total des actifs nets selon anciens PCGR	75 389 640 $	69 996 470 $
Élimination de l'actif transitoire non amorti	4 594 737	5 320 619
Total des actifs nets selon nouveaux PCGR	79 984 377 $	75 317 089 $

Excédent des revenus sur les dépenses	30 avril 2012
Excédent des revenus sur les dépenses selon anciens PCGR	2 601 670 $
Élimination de l'amortissement de l'actif transitoire	(725 882)
Excédent des revenus sur les dépenses selon les nouveaux PCGR	1 875 788 $

Exemption à la transition

L'Université a choisi de reporter prospectivement les gains et pertes actuariels et les coûts des services passés non comptabilisés qui ont été déterminés antérieurement selon les anciens PCGR.

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2013

4. REVENUS DE PLACEMENTS

Les revenus de placements, y compris les modifications de valeurs marchandes des placements, sont comme suit :

	2013	2012
Revenus tirés de ressources non affectées	704 037 $	454 989 $
Revenus tirés de ressources affectées :		
Fonds de recherche	2 745	2 773
Fonds de fiducie	113 556	24 762
Fonds de dotation	4 485 298	84 259
Total des revenus de placements gagnés au cours de l'exercice	5 305 636	566 783
Plus (moins) montants reportés :		
Fonds de recherche	(17)	(101)
Fonds de fiducie	(4 563)	(1 224)
Fonds de dotation	(3 186 240)	1 470 899
Total des revenus de placements constatés à titre de produits	2 114 816 $	2 036 357 $

5. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent l'assistance gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2013	2012
Solde d'ouverture	109 368 728 $	107 963 148 $
Plus : apports reçus sous forme d'espèces et dons en nature	7 905 194	9 831 355
Moins : montants amortis dans les résultats	(8 175 474)	(8 425 775)
Solde de clôture	109 098 448 $	109 368 728 $

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2013

6. RÉGIMES DE PENSION DES SALARIÉS

Les informations relatives aux régimes de pension à prestations définies se présentent comme suit :

	2013	2012
Évolution des obligations au titre des prestations contituées		
Solde au début de l'exercice	360 920 568 $	303 961 876 $
Coût des services rendus au cours de l'exercice	12 255 356	9 763 908
Intérêts débiteurs	15 479 966	16 066 444
Perte actuarielle	25 052 513	46 524 877
Prestations versées	(17 882 869)	(15 396 537)
Solde à la fin de l'exercice	395 825 534	360 920 568
Évolution de l'actif des régimes :		
Juste valeur au début de l'exercice	211 323 330	220 279 907
Rendement prévu des actifs des régimes	12 538 421	13 608 196
Gain (perte) actuariel	2 260 592	(17 467 250)
Cotisations de l'employeur	10 116 142	5 021 666
Cotisations des salariés	5 254 226	5 277 348
Prestations versées	(17 882 869)	(15 396 537)
Juste valeur à la fin de l'exercice	223 609 842	211 323 330
Situation de capitalisation - (Déficit)	(172 215 692) $	(149 597 238) $

La charge nette de l'Université au titre des régimes se présente comme suit :

Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	7 001 131 $	4 486 560 $
Intérêts débiteurs	15 479 966	16 066 444
Rendement prévu des actifs des régimes	(12 538 421)	(13 608 196)
Amortissement des gains et pertes actuariels	8 036 580	4 073 578
Charge nette au titre des régimes	17 979 256 $	11 018 386 $

L'évolution de l'actif (passif) au titre des régimes de pension se détaille comme suit :

Cotisations de l'Université	10 116 142 $	5 021 666 $
Charge nette de l'exercice	17 979 256	11 018 386
Variation de l'exercice	(7 863 114)	(5 996 720)
Actif (passif) au début de l'exercice	(3 657 371)	2 339 349
Passif à la fin de l'exercice	(11 520 485) $	(3 657 371) $

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2013

6. RÉGIMES DE PENSION DES SALARIÉS (SUITE)

La charge supplémentaire à l'état des résultats est composée des éléments suivants :

	2013	2012
Variation de l'exercice au niveau du passif inscrit	(7 863 114) $	(5 996 720) $
Contributions additionnelles	(3 762 509)	0
	(11 625 623) $	(5 996 720) $

Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par les deux régimes maintenus par l'Université sont de 16 et 13 ans.

Hypothèses actuarielles significatives retenues par l'Université pour évaluer ses obligations au titre de prestations constituées

	2013	2012
Taux d'actualisation de l'obligation	3,75%	4,25%
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	6,00%	6,25%
Taux de croissance de la rémunération	3,25%	3,25%

7. VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, les affectations interfonds ont été les suivantes :

1. Des fonds non affectés de 1 507 100 $ ont été transférés au fonds des immobilisations afin de financer des achats d'immobilisations au montant de 757 481 $ et pour le remboursement de 749 619 $ sur la dette à long terme.

2. Des fonds non affectés de 5 386 417 $ ont été transférés aux fonds de recherche, de fiducie, de dotation et d'immobilisations afin de financer les dépenses futures relatives au développement professionnel (420 679 $), des projets d'investissement en capital et des réparations relatives à certains édifices (3 793 192 $), des dépenses relatives à des projets spécifiques (1 044 904 $) et pour d'autres activités de recherche et en fiducie (127 642 $).

3. Des fonds non affectés de 1 871 $ ont été transférés aux fonds de recherche et de fiducie afin de combler des soldes déficitaires de l'année.

4. Des fonds de 17 968 $ provenant des fonds de recherche, de fiducie et des immobilisations ont été transférés aux fonds non affectés.

5. Des fonds de 4 053 858 $ provenant du fonds de fiducie ont été transférés aux fonds non affectés afin de couvrir une portion des contributions additionnelles versées dans les régimes de pension.

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2013

8. PLACEMENTS

Le portefeuille de placements se compose des éléments suivants :

	30 avril 2013	30 avril 2012	1er mai 2011
Actions de sociétés cotées en bourse et fonds de placements	40 152 412 $	34 630 345 $	34 504 773 $
Obligations et titres du marché monétaire	25 145 385	23 204 092	23 576 718
Dépôts à terme	4 393 349	4 327 137	4 396 928
	69 691 146 $	62 161 574 $	62 478 419 $

9. IMMOBILISATIONS

	30 avril 2013			30 avril 2012	1er mai 2011
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	4 112 762 $	0 $	4 112 762 $	4 006 777 $	3 912 630 $
Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières	9 014 578	4 125 518	4 889 060	5 999 399	7 472 326
Immeubles	195 413 074	88 596 299	106 816 775	105 962 211	103 193 389
Mobilier et équipement non informatique	39 522 819	27 673 087	11 849 732	12 028 165	11 909 711
Équipement informatique	12 600 033	10 536 708	2 063 325	2 189 194	2 335 412
	260 663 266 $	130 931 612 $	129 731 654 $	130 185 746 $	128 823 468 $

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2013

10. SALAIRES ET RETENUES SALARIALES

	30 avril 2013	30 avril 2012	1er mai 2011
Salaires à payer	6 421 065 $	6 870 344 $	6 135 157 $
Retenues salariales à payer	948 495	931 623	870 401
	7 369 560 $	7 801 967 $	7 005 558 $

11. EMPRUNT BANCAIRE

	30 avril 2013	30 avril 2012	1er mai 2011
Emprunt bancaire			
Campus de Moncton, billet à demande au taux préférentiel (Régimes de pension)	954 859 $	2 246 206 $	3 537 553 $

Le Campus de Moncton dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 1 000 000 $, le Campus d'Edmundston de 700 000 $ et le Campus de Shippagan de 300 000 $, portant toutes des intérêts au taux préférentiel.

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2013

12. DETTE À LONG TERME

	30 avril 2013	30 avril 2012	1er mai 2011
Campus de Moncton, hypothèque 5,375 %, remboursable par versements semi-annuels de 28 549 $, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1er juillet 2016 (résidence LaFrance).	179 982 $	225 560 $	268 783 $
Campus d'Edmundston, hypothèque sur résidence, remboursée au cours de l'année.	0	251 290	282 375
Campus de Moncton, hypothèque 6,25 %, remboursable par versements mensuels de 15 243 $, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 février 2020 (résidence Médard-Collette).	1 005 258	1 121 734	1 230 633
Campus de Moncton, hypothèque 5,85 %, remboursable par versements mensuels de 6 087 $, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 octobre 2024 (Parc scientifique).	607 550	643 981	678 047
Campus de Shippagan, hypothèque 2,95 %, remboursable par versements mensuels de 11 812 $, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 9 novembre 2029 (I.R.Z.C.).	1 722 532	1 794 666	1 864 230
Campus d'Edmundston, hypothèque 6 %, remboursable par versements mensuels de 4 897 $, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1er mai 2030 (résidence).	629 098	649 423	668 463
Campus de Shippagan, hypothèque 2,26 %, remboursable par versements mensuels de 11 205 $, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 15 septembre 2030 (résidence).	1 630 451	1 699 906	1 766 691
Campus de Moncton, hypothèque 6,33 %, remboursable par versements mensuels de 35 557 $, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 7 octobre 2030 (résidence Médard-Collette).	4 497 797	4 635 727	4 762 887
Campus de Shippagan, emprunt sur vehicule, remboursé au cours de l'exercice 2012.	0	0	14 127
Campus de Shippagan, emprunt sur vehicule, remboursé au cours de l'exercice 2012.	0	0	24 375
	10 272 668	11 022 287	11 560 611
Moins : portion échéant au cours du prochain exercice	524 705	531 070	512 448
	9 747 963 $	10 491 217 $	11 048 163 $

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2013

12. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les remboursements en capital des emprunts hypothécaires à effectuer durant les cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2014	-	524 705 $
2015	-	553 609 $
2016	-	582 239 $
2017	-	582 704 $
2018	-	583 000 $

13. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX FONDS SPÉCIFIQUES

	2013				2012
	Affectés Immobilisations	Affectés Dotation	Affectés, Recherche et Fiducie	Total	Total
Solde d'ouverture	856 470 $	218 754 $	21 386 588 $	22 461 812 $	25 636 241 $
Revenus gagnés et reportés aux années futures (constatés dans l'année)	333 959	3 186 240	(60 896)	3 459 303	(2 280 151)
Revenus de placements capitalisés	0	(205 072)	0	(205 072)	(942 911)
Affectations d'origine interne	16 160	(159 698)	123 538	(20 000)	48 633
	1 206 589 $	3 040 224 $	21 449 230 $	25 696 043 $	22 461 812 $

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2013

14. ENGAGEMENTS

L'Université de Moncton s'est engagée par des ententes jusqu'en avril 2018 pour la location d'équipements, la location de véhicules, des contrats de construction et divers services. Le solde des engagements suivant ces ententes s'établit à 2 228 185 $. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2014	-	930 155 $
2015	-	638 469 $
2016	-	409 937 $
2017	-	212 336 $
2018	-	37 288 $

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'Université consent du crédit à ses étudiants et clients dans le cours normal de ses activités. Elle maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances et n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, l'Université évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour ce qui est des comptes à recevoir, l'Université ne court aucun risque important à l'égard d'un client unique.

Juste valeur

La juste valeur des placements à long terme est équivalente à la valeur du marché établie à la date de clôture.

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Conseil des gouverneurs

2013-2014

NOM	OCCUPATION	QUALITÉ	MANDAT CGV	MANDAT COMITÉS
Georges Arsenault	Pigiste	Membre résidant dans la région de l'Atlantique (IPE)	Sept. 2011 – sept. 2014 Deuxième mandat Renouvelable	CDM (indéterminée)
Kevin Arseneau	Étudiant	Élu par les étudiantes et étudiants de la constituante de Moncton	Avril 2013 – mars 2014 Premier mandat Renouvelable	
Renée Blanchar	Scénariste / Réalisatrice	Membre représentant la région du Nord-Est du Nouveau-Brunswick	Sept. 2013 – sept. 2016 Premier mandat Renouvelable	
Alain Bossé	Directeur général Groupe Savoie Inc.	Membre représentant la région du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick	Sept. 2013 – sept. 2016 Deuxième mandat Renouvelable	CVF (2010 09 – 2013 09)
Keith Coughlan	Ancien conseiller scolaire Présentement à la retraite	Membre représentant la région de l'Atlantique (N.-É.)	Sept. 2013 – sept. 2016 Premier mandat Renouvelable	
Liette Dumas-Sluyter	Commissaire adjointe Services corporatifs et dirigeante principale des finances Service correctionnel Canada	Membre résidant à l'extérieur du Nouveau-Brunswick	Sept. 2011 – sept. 2014 Troisième mandat Non renouvelable	CGH (2012 03 – 2014 03) CVF (2010 09 – 2013 09)
Alvery (Bill) Ferguson	Partenaire Firme de consultation Ferguson et Robichaud Consultants en Leadership	Membre représentant l'extérieur des régions du Nord-Ouest, du Nord-Est et du Sud-Est du Nouveau-Brunswick	Sept. 2013 – sept. 2016 Deuxième mandat Renouvelable	
Yves Gagnon	Propriétaire Strategix Gestion de projet	Membre représentant la région du Nord-Est du Nouveau-Brunswick	Sept. 2012 – sept. 2014 Deuxième mandat Renouvelable	CVF (2010 09 – 2013 09) (Président CVF 2010 09)

NOM	OCCUPATION	QUALITÉ	MANDAT CGV	MANDAT COMITÉS
Daniel Hétu	Professeur	Élu par l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de la constituante de Shippagan	Juin 2011 – juin 2014 Deuxième mandat Renouvelable	
Hermel Landry	Président Association des anciens, anciennes et amis	Élu par l'Association des anciens, anciennes et amis de la région du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick	Sept. 2011 – sept. 2014 Deuxième mandat Renouvelable	CEX (2010 09 – 2013 09) CGN (2012 09 – 2015 09)
Raymond Lanteigne	Président Association des anciens, anciennes et amis	Élu par l'Association des anciens, anciennes et amis de la région du Nord-Est du Nouveau-Brunswick	Sept. 2011 – sept. 2014 Premier mandat Renouvelable	CCJ (2012 01 – 2015 01)
Mathieu Lemieux	Étudiant	Élu par les étudiantes et étudiants de la constituante d'Edmundston	Mai 2013 – avril 2014 Premier mandat Renouvelable	CDS (indéterminée)
Bill Levesque	Sous-ministre Ministère du Développement économique	Membre représentant l'extérieur des régions du Nord-Ouest, du Nord-Est et du Sud-Est du Nouveau-Brunswick	Avril 2011 – sept. 2013 Premier mandat Renouvelable	
Blanca Navarro-Pardiñas	Professeure	Élue par l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de la constituante d'Edmundston	Mai 2013 – mai 2016 Premier mandat Renouvelable	
Marie-France Pelletier	Première vice-présidente Commission des libérations conditionnelles du Canada	Membre résidant à l'extérieur du Nouveau-Brunswick	Sept. 2013 – sept. 2016 Premier mandat Renouvelable	
André G. Richard	Avocat	Membre représentant la région du Sud-Est du Nouveau-Brunswick	Sept. 2011 –sept. 2014 Troisième mandat Non renouvelable Sept. 2010 – sept. 2013 Premier mandat à la présidence	CCJ (d'office) CDM (d'office) CEX (d'office) CFI (d'office) CPL (d'office)

NOM	OCCUPATION	QUALITÉ	MANDAT CGV	MANDAT COMITÉS
Josée Rioux-Walker	Chef de département CCNB – Campus d'Edmundston	Membre représentant la région du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick	Sept. 2013 – sept. 2016 Premier mandat Renouvelable	
Stéphane Robichaud	Président Association des anciens, anciennes et amis	Élu par l'Association des anciens, anciennes et amis de la région du Sud-Est du Nouveau-Brunswick	Janv. 2013 – déc. 2015 Premier mandat Renouvelable	
Marie-Noëlle Ryan	Professeure	Élue par l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de la constituante de Moncton	Juillet 2013 – juin 2016 Premier mandat Renouvelable	
Jean-Claude Savoie	Chacelier	D'office		
Raymond Théberge	Recteur et vice-chancelier	D'office		CCJ (d'office) CGN (d'office) CEX (d'office) CFI (d'office) CPL (d'office)
À nommer		Membre représentant la région du Sud-Est du Nouveau-Brunswick	Sept. 2013 – sept. 2016 Premier mandat Renouvelable	
À nommer		Membre résidant dans la région du Sud-Est, nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil	Sept. 2013 – sept. 2016 Premier mandat Renouvelable	
À nommer		Membre résidant à l'extérieur des régions du Nord-Ouest, du Nord-Est et du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil	Sept. 2013 – sept. 2016 Premier mandat Renouvelable	
À nommer		Membre résidant dans la région du Nord-Est, nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil	Sept. 2013 – sept. 2016 Premier mandat Renouvelable	

NOM	OCCUPATION	QUALITÉ	MANDAT CGV	MANDAT COMITÉS
À nommer		Membre résidant dans la région du Nord-Ouest, nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil	Sept. 2013 – sept. 2016 Premier mandat Renouvelable	
À nommer	Étudiante ou étudiant	Élu par les étudiantes et les étudiants de la constituante de Shippagan	Sept. 2013 à avril 2014 Premier mandat Renouvelable	

MEMBRES NON-VOTANTS

NOM	OCCUPATION	QUALITÉ	MANDAT
Neil Boucher	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	D'office	
Lynne Castonguay	Secrétaire générale	D'office	
Jacques Paul Couturier	Vice-recteur Campus d'Edmundston	D'office	
Marie-Linda Lord	Vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales	D'office	
Edgar Robichaud	Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines	D'office	
Jocelyne Roy Vienneau	Vice-rectrice Campus de Shippagan	D'office	
Thérèse Thériault	Directrice Service des communications	D'office	

LÉGENDE

CCJ Comité conjoint de la planification
CDM Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure
CDS Comité d'appel pour cause disciplinaire secondaire
CEX Comité exécutif
CFI Comité de finance
CGH Comité de sélection des grades honorifiques
CGN Comité de gouvernance
CPL Comité de placement
CVF Comité de vérification

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
16 SEP. 2013
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Le 6 septembre 2013

Renée Blanchar
698 boulevard St-Pierre Ouest
Caraquet, NB
E1W 1A1

Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton
18, avenue Antonine Maillet
Moncton NB
E1W 3E9

Mesdames, Messieurs,

À mon grand regret, je désire me retirer du poste de conseillère au sein du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton pour lequel ma candidature a été retenue. Dans les circonstances, je ne me sens pas apte à assumer correctement l'importante responsabilité de cette tâche.

Merci de votre considération.

Bien cordialement,

Renée Blanchar

Sylvie Doiron

À: Lynne M. Castonguay
Objet: RE: Lettre

De : Louis Leger [mailto:louis.leger@me.com]
Envoyé : 26 août 2013 17:05
À : Lynne M. Castonguay
Objet : Fwd: Lettre

Lynne
Pour ton info
Louis

---------- Forwarded message ----------
From: **Leger, Louis** <louis@kbco.ca>
Date: 2013/8/26
Subject: Lettre
To: Richard André <arichard@smss.com>, Raymond Theberge <recteur@umoncton.ca>, "Annie C. Daneault" <micdan@nb.aibn.com>

Me André G. Richard c.r.

Président

Conseil des gouverneurs

Université de Moncton

Par voie de messagerie électronique:
arichard@smss.com

M. Richard,

À la suite de huit années bien remplies en tant que membre du conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton et plusieurs de ces comités, je vous fais part de ma décision de céder ma place.

Le temps est propice considérant la tenue prochaine de la réunion annuelle du conseil des gouverneurs en septembre prochain.

Sachez que c'est avec un sentiment partagé que je le fais, mais surtout guidé par une conviction que la responsabilité exige de pouvoir participer aux délibérations pleinement.

Vous savez que depuis un certain temps, mes nouvelles fonctions professionnelles ne me permettent simplement pas de participer de façon à remplir les exigences que je considère nécessaire.

J'ai voulu demeurer afin de contribuer à l'imposant exercice de renouveau au sein de l'équipe de gestion, ce qui est maintenant fait.

Sachez que je considère le poste de gouverneurs de l'Université de Moncton, qui veille l'intérêt suprême de la plus importante de nos institutions, une des charges les plus importantes qui existent chez nous.

Je cède donc ma place avec la confiance que quelqu'un d'autre sera en mesure d'y contribuer pleinement.

M. Richard, soyez assuré de mon appuie inconditionnel à l'essor, à l'intégrité et à la pérennité de l'Université de

Moncton. Justement, j'ai accepté de présider un évènement marquant le 40e anniversaire de la création du département de science politique cet automne.

Louis Léger

cc.

Raymond Théberge, Recteur et vice chancelier

recteur@umoncton.ca

Me. Annie C. Daneault, Président comité de gouvernance

micdan@nb.sympatico.ca

735 rue Main St.
Moncton, NB
E1C 1E5
Cell 506 852 1629
Email
louis@kbco.ca
louis@kentboom.ca

L'information contenue dans ce courriel (y compris les pièces jointes) est confidentielle et vise uniquement son destinataire ou ses destinataires. Toute autre distribution, copie ou divulgation est interdite. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez nous aviser et éliminer ce courriel, ainsi que les pièces jointes, de votre système informatique et de vos dossiers.

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Lignes directrices établissant la procédure des élections à la présidence, vice-présidence et au sein du Comité exécutif du Conseil des gouverneurs

Préambule :

À sa réunion annuelle, le Conseil des gouverneurs, élit, s'il y a lieu, son président ou sa présidente et sa vice-présidente ou son vice-président. La vice-présidente ou le vice-président est choisi parmi les trois membres externes du Conseil qui siègent au Comité exécutif soit des personnes qui ne sont ni des employées ou employés ni des étudiantes ou des étudiants de l'Université.[1]

La *Loi sur l'Université de Moncton* prévoit que le Conseil des gouverneurs nomme son président et les membres du Comité exécutif par voie de résolution adoptée par au moins les deux tiers des membres présents à une réunion spéciale ou générale.[2]

Procédure :

Le vote du Conseil des gouverneurs, en matière d'élection à une charge, est soumis à la procédure suivante en tenant compte des divers scénarios plausibles.

Première étape : Nomination de deux scrutateurs et scrutatrices désintéressés, de préférence des invitées ou invités.

Deuxième étape : Mises en nomination selon la procédure du Code Morin

Troisième étape : Premier tour : scrutin secret et décompte des votes*

Quatrième étape : Deuxième tour si nécessaire : scrutin secret et décompte des votes

Cinquième étape : Troisième tour si nécessaire : scrutin secret et décompte des votes

* **Il faut deux tiers de tous les votes exprimés** pour élire une personne au poste convoité. Si aucune candidate ou aucun candidat ne rallie deux tiers des votes au premier tour de scrutin, on procède à un deuxième tour de scrutin en éliminant la candidate ou le candidat qui a recueilli le plus faible nombre de votes et ce jusqu'à ce que l'on obtienne deux tiers des votes exprimées.

Notes

1) S'il n'y a qu'une candidate ou un candidat pour un poste convoité, il faut deux tiers de tous les votes exprimés pour élire la personne au poste.

2) À la suite des tours de scrutin, si une candidate ou un candidat restant pour un poste convoité n'obtient pas deux tiers des votes exprimés, elle ou il doit retirer sa candidature. La candidate ou le candidat ayant terminé en deuxième position peut alors porter son nom au ballotage pour se faire élire au poste convoité étant entendu qu'elle ou il doit obtenir deux tiers de tous les votes exprimés.

Adopté par le Conseil des gouverneurs
R : 09A-CGV-100918

---

[1] Voir les Statuts et règlements de l'Université de Moncton, paragraphe 17 (5) intitulé « Réunion annuelle » et l'article 18 intitulé « Comité exécutif ».

[2] Voir *Loi de l'Université de Moncton*, paragraphe 6(4) et article 9.

COMITÉ EXÉCUTIF

NATURE : Comité permanent du Conseil des gouverneurs. Cf. Article 18 *Statuts et règlements*.

MANDAT :
- Exécuter les directives du Conseil des gouverneurs, dont il est le mandataire;
- disposer des affaires courantes qui lui échoient entre les réunions du Conseil des gouverneurs;
- assumer la responsabilité immédiate de l'administration de l'Université et en surveiller les opérations financières;
- animer le travail des comités constitués par le Conseil des gouverneurs;
- recommander au Conseil des gouverneurs les promotions et les permanences d'emploi des professeurs, des professeures et des bibliothécaires;
- recommander au Conseil des gouverneurs le choix des récipiendaires de la médaille d'honneur de même que du titre d'administrateur ou d'administratrice émérite;
- conseiller le recteur ou la rectrice et vice-chancelier et les cadres supérieurs dans l'exercice de leurs fonctions.

NOMBRE : 5 membres.

QUORUM : 3 membres.

DURÉE DU MANDAT : 3 ans.

COMPOSITION	QUALITÉ	PÉRIODE D'EXERCICE
Landry, Hermel	Membre externe[1] du Conseil, élu par le Conseil	2010 09 - 2013 09
Léger, Louis	Membre externe[1] du Conseil, élue par le Conseil	2010 09 - 2013 09
Richard, André G., président	Président du CGV	D'office
Roy, Pauline	Membre externe[1] du Conseil, élue par le Conseil	2011 09 - 2013 09
Théberge, Raymond	Recteur et vice-chancelier	D'office
Invités et invitées (voix consultative)		
Couturier, Jacques Paul	Vice-recteur (Campus d'Edmundston)	D'office
Boucher, Neil	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	D'office
Castonguay, Lynne	Secrétaire générale	D'office
Lord, Marie-Linda	Vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales	D'office
Robichaud, Edgar	Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines	D'office
Roy Vienneau, Jocelyne	Vice-rectrice (Campus de Shippagan)	D'office
À nommer	Représentante étudiante, membre du Conseil	2012 04 - 2013 03

[1] Qui n'est ni employée ou employé, ni étudiante ou étudiant de l'Université

DOCUMENT L
CGV-130914 (annuelle)

UNIVERSITÉ DE MONCTON

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

Préparé par le

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Neil J. Boucher, Ph.D.

Présenté au Sénat académique

Le 23 août 2013

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION **3**

PARTIE I : LE CADRE ACADÉMIQUE **5**

1) Retour sur les objectifs 2012-2013 5
2) La population étudiante 5
3) Le corps professoral et la recherche 6
4) Les programmes et les cours 7
5) Les objectifs prioritaires pour 2013-2014 8

PARTIE II : LES CENTRES, LES CHAIRES DE RECHERCHE ET LES INSTITUTS **9**

A) Les centres 9
B) Les chaires de recherche 12
C) Les instituts 15

PARTIE III : LES SERVICES ET LES BUREAUX RATTACHÉS AU VRER **16**

1) Le Service d'animation et de soutien à l'enseignement 16
2) Le Bureau de soutien à l'innovation 16
3) Le Bureau de l'enseignement coopératif 16
4) La Bibliothèque Champlain, le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson et le Musée acadien 17
5) La Direction générale des technologies 18
6) Le Registrariat 18
7) La Revue de l'Université de Moncton 19
8) La Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen 19

INTRODUCTION

C'est avec plaisir que je présente mon neuvième rapport annuel en tant que vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) au Sénat académique. À l'instar des années passées, plusieurs dossiers ont été traités au cours des douze derniers mois. À titre d'exemple, nous pouvons compter la reconfiguration des programmes, le dossier de la viabilité des programmes, l'évaluation des programmes, les rapports avec nos partenaires (Réseau Vitalité, CCNB, CFMNB) comme des dossiers qui exigent une attention sur une base assez régulière. En plus, l'année fut marquée par la préparation de deux demandes de financement d'envergure, soit celle déposée auprès de Patrimoine canadien dans le cadre du Programme des langues officielles en enseignement (PLOE), version 2013-2018, et celle de la phase IV du Consortium national de formation en santé (CNFS) acheminée à Santé Canada.

Au niveau de la programmation académique, de nouveaux programmes ont vu le jour, d'autres furent modifiés considérablement tandis que d'autres encore demeurent en branle. Quant à la modification de programmes, le virement le plus considérable, à la fois dans la structure aussi bien que dans la programmation, a été amorcé à l'UMCE dans les programmes de foresterie. Issu des conclusions du rapport Godbout, le but de cette réforme visait une croissance dans la participation étudiante d'une part, ainsi qu'une meilleure intégration avec les autres composantes académiques de l'UMCE d'autre part. Dès le 1er juillet 2013, la Faculté de foresterie devient une école rattachée au décanat des Études.

Malheureusement, nos efforts à implanter un programme de pharmacie conjointement avec l'Université d'Ottawa n'ont pas porté fruit. La décision de Santé Canada de ne pas considérer ce projet une priorité de financement nous force à repenser notre stratégie sans toutefois abandonner l'initiative. Je tiens à remercier mon homologue à l'Université d'Otttawa, monsieur Christian Detellier, le doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, monsieur Pierre Moreau, ainsi que les deux coordonnatrices du CNFS, mesdames Mai Savoie et Rachel Ouellette, pour leur précieuse collaboration.

Ce ne sont pas tous les efforts dans le domaine de la santé qui ont connu des revers. Au contraire, un important pas a été franchi au début du mois de juillet avec la signature d'une entente d'affiliation entre l'Université de Moncton et le Réseau de la santé Vitalité. Cette entente, fruit d'un travail de longue haleine, permet de définir et d'encadrer les modalités de collaboration et de concertation entre l'Université et le Réseau en matière d'enseignement et de recherche.

Tout le travail nécessaire pour mener les dossiers du VRER à bon port est le résultat d'un travail d'équipe. Sans la main forte des collègues de l'Équipe de direction, de mes deux adjoints, madame Lise Dubois et monsieur Edgar Robichaud, de tous les membres de la RDD et la RVD, et de la Direction générale des technologies, le bureau du VRER ne pourrait guère réussir à traiter tous les dossiers qui lui parviennent. Cette coopération m'est inestimable et je vous en remercie.

L'année 2012-2013 sera connue pour un changement important de personnel dans le bureau du VRER. Suite à la retraite de la secrétaire de direction, nous avons reçu madame Gilberte Richard comme remplaçante. Adjointe administrative de longue expérience à l'Université de Moncton, madame Richard s'est vite intégrée au poste avec sa compétence habituelle. Plus récemment, le départ du vice-recteur adjoint à l'enseignement, monsieur Edgar Robichaud, fait en sorte que l'exercice de son remplacement est en branle au moment d'écrire ces lignes. Nous voulons souhaiter bon

succès à monsieur Robichaud dans son nouveau poste de vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines.

Le rapport du VRER de cette année prend une nouvelle forme dans la partie réservée aux activités des facultés. Pour la première fois cette année, un gabarit de rapport annuel a été distribué à toutes les facultés dans le but d'harmoniser la manière de présenter la documentation. À l'instar de ce gabarit, cette partie du rapport portera attention à cinq éléments ponctuels, soit : 1) un retour sur les objectifs 2012-2013; 2) la population étudiante; 3) le corps professoral et la recherche; 4) les programmes et les cours et;
5) les objectifs prioritaires pour 2013-2014. En ce qui a trait aux chaires et aux centres de recherche, ainsi qu'aux différents services qui relèvent du VRER, mon rapport 2012-2013 suivra le format habituel.

PARTIE I : LE CADRE ACADÉMIQUE

1) *RETOUR SUR LES OBJECTIFS 2012-2013*

Au niveau du retour sur les objectifs, je suis heureux de constater que les diverses facultés ont connu une année couronnée de plusieurs succès notamment au niveau de la programmation. Une grande majorité des facultés incluaient parmi leurs objectifs de l'année dernière le déploiement des ressources pour faire avancer le projet de la reconfiguration. Les dernières statistiques démontrent que cela a été le cas avec 81 % des programmes ayant franchi l'une ou l'autre des étapes menant à la reconfiguration. En ce qui a trait à l'Éducation permanente (ÉP), son objectif principal de poursuivre la médiatisation des programmes a connu un certain succès. Une importante stratégie de médiatisation de cours et de programmes a été déposée au Conseil d'administration de l'ÉP et à l'Équipe de direction. La recherche de fonds pour mener ce projet à bon port a été amorcée.

Plusieurs objectifs au niveau de la création de nouveaux programmes, de modification des programmes existants ou d'agrémentation ont également été réalisés. Une liste plus détaillée paraît au point 4 de cette partie de mon rapport.

Par contre, il faut constater que certains objectifs ont connu des succès moindres notamment au niveau d'une restructuration des ressources humaines, au niveau du recrutement et au niveau des partenariats. En ce qui a trait au recrutement, certaines facultés demeurent plus ou moins stables tandis que d'autres vivent des chutes importantes dans le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans les programmes. Pour ce qui en est des partenariats, il reste encore du travail à faire quant à la consolidation de nos efforts, quoique d'autres résultats, notamment avec certaines composantes du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et quelques CÉGEPS du Québec, soient prometteurs.

2) *LA POPULATION ÉTUDIANTE*

La population étudiante à temps plein pour l'année académique 2012-2013 s'élevait à 4 927 répartie comme suit dans les facultés et les décanats d'études :

Administration : = 752	Arts et sciences sociales : = 1023
Décanat des études (UMCE) = 396 Faculté de foresterie (UMCE) = 24	Décanat des études (UMCS) : = 385
Droit : = 110	Education permanente : = 883 (ÉTP)
Ingénierie : = 381	Santé et services communautaires : = 813
Sciences : = 586	Sciences de l'éducation : = 457

En ce qui a trait à la population à temps partiel à l'Éducation permanente, le chiffre pour l'année 2012-2013 s'élève à 883 personnes équivalentes à temps plein pour un grand total de 5 810, ce qui représente une augmentation de 1,4 % sur l'année précédente (5 729 personnes équivalentes à temps plein pendant l'année 2011-2012). En chiffres réels, nous avons augmenté le corps estudiantin de 57 personnes. Force est de constater que cette légère augmentation est due à une croissance dans le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux plutôt qu'à une augmentation de la population étudiante d'origine canadienne, car celle-ci est passée de 4 176 en 2011-2012 à 4 130 (-1,1 %) en 2012-2013. Notons qu'en 2012, 62,2 % de nos nouvelles inscriptions

parvenaient des polyvalentes francophones du Nouveau-Brunswick ce qui risque nous poser de grands défis vu la décroissance au sein de cet important bassin de recrutement.

En ce qui a trait aux cycles supérieurs, la tendance dans les inscriptions est à la baisse ayant passé de 750 en 2011-2012 à 685 en 2012-3013 pour une diminution de 8,6 %. Cet état des choses est contraire à la tendance nationale et régionale ou l'on voit une augmentation dans les inscriptions aux cycles supérieurs. Certaines mesures ont été amorcées au cours de l'année pour freiner, voire renverser cette tendance dont l'affectation d'un recruteur aux cycles supérieurs et l'amélioration du soutien financier au niveau du doctorat.

3) *LE CORPS PROFESSORAL ET LA RECHERCHE*

Pendant l'année académique 2012-2013, le corps professoral à l'Université de Moncton comptait 311 membres réguliers, une diminution de 1 % par rapport à l'année précédente. Dans le tableau qui suit, le nombre de professeures et professeurs réguliers dans chaque faculté et à l'Éducation permanente est indiqué : les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de postes temporaires à cette même faculté. En ce qui a trait à l'Éducation permanente, le chiffre entre parenthèses représente le nombre de chargées et de chargés de cours qui ont été retenus par ce secteur.

Administration : = 19 (6)	Arts et sciences sociales : = 79 (15)
Décanat des études (UMCE) : = 42 (12) (comprend la Faculté de foresterie)	Décanat des études (UMCS) : = 35 (4)
Droit : = 10 (1)	Éducation permanente : = 67 (111)
Ingénierie : = 22 (12)	Sciences : = 40 (9)
Santé et services com. : = 42 (13)	Sciences de l'éducation : = 22 (7)

Au cours de la même période, neuf membres du corps professoral ont bénéficié d'une régularisation, dix professeures et professeurs ont été promus à l'agrégation tandis que 11 ont accédé à la titularisation.

Quant aux chargées et chargés de cours (à l'extérieur de l'Éducation permanente), elles et ils ont assuré la prestation de plus de 2 400 crédits de cours sur les trois campus

Les rapports annuels des facultés démontrent clairement qu'une importante activité de recherche-développement-création s'est poursuivie pendant l'année 2012-2013. Pour cette même période, l'on peut compter au-delà de 370 publications arbitrées qui ont paru dans des revues scientifiques ou en forme de chapitres faisant partie de collectifs. En ce qui a trait aux disciplines artistiques, l'effort de création a également fait bonne figure avec une cinquantaine d'activités soumises à un processus de sélection par jury ou comité d'évaluation. Selon le document type de la Faculté des arts et des sciences sociales, cela peut représenter l'équivalent de 15 publications.

Toute cette recherche et création ne pourrait se réaliser sans l'appui financier provenant de diverses sources tant à l'interne qu'à l'externe. Le financement de la recherche pour l'année qui vient de se terminer s'élève à plus de 3 600 000 $, toutes facultés confondues. Je me permets de souligner les réussites au campus de Shippagan dont 40 % du corps professoral est subventionné par des fonds externes (FCI, APÉCA, FINB) et 20 % de l'effectif professoral détient une subvention d'un des Grands Conseils.

Pour la part du financement interne de la recherche, la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) gère cinq programmes de subventions en plus de contribuer aux activités de valorisation de la recherche (journées des études supérieures et de la recherche, concours de jeunes chercheurs, prix Vo-Van pour la meilleure thèse, prix du Recteur, etc.). Cette année la FESR a contribué la somme de 272 500 $ (142 subventions) à plusieurs chercheures et chercheurs sur les trois campus dans le cadre des concours internes.

4) LES PROGRAMMES ET LES COURS

Pendant l'année 2012-2013, trois nouveaux programmes ont été approuvés par les instances compétentes, soit le baccalauréat appliqué en gestion de la relation client, le baccalauréat appliqué en technologie, information et leadership (BTIL), et la mineure en criminologie. Le programme d'immersion en français écrit fut aboli tandis que les admissions furent suspendues dans le programme de baccalauréat appliqué en intervention touristique et le baccalauréat en science infirmière (pour infirmière ou infirmier immatriculé). Au niveau des changements de titre, la Faculté de foresterie devient l'École de foresterie et elle est rattachée au décanat des Études à l'UMCE et le baccalauréat en récréologie devient le baccalauréat en gestion du loisir, sport et tourisme.

L'évaluation des programmes s'est poursuivie avec élan au cours de la dernière année. Les programmes d'information-communication, de baccalauréat ès arts multidisciplinaire et les programmes de 2^{e} et de 3^{e} cycles en études françaises ont franchi toutes les étapes de l'évaluation. En plus, le processus d'évaluation a été amorcé pour les programmes de baccalauréat en travail social et le baccalauréat en gestion de l'information et devrait être finalisé pendant l'année 2013-2014. Il est à noter que le bureau du VRER a procédé à une révision importante de la politique d'évaluation des programmes, démarche qui a été entérinée par le Conseil des gouverneurs en juin 2013. Conséquemment, les prochaines évaluations devront se conformer à ce nouveau gabarit de présentation, qui risque de rendre l'évaluation plus complète et d'écourter le temps requis pour mener le dossier à terme.

La reconfiguration des programmes s'est poursuivie et des progrès substantiels ont été enregistrés dans le cadre de ce dossier. Au moment d'écrire ces lignes, un total de 64 programmes a franchi toutes les étapes de la reconfiguration et 9 autres seront soumis au Sénat académique du 23 août 2013. Six programmes sont à l'étude au Comité des programmes ou sont sur la voie de l'être ce qui fait que 82 programmes (81 % du total) ont été traités par l'une ou l'autre des instances supérieures de l'Université. À ce jour, il n'y a que 25 programmes qui n'ont pas été déposés au bureau de la conseillère, madame Suzanne LeBlanc. Notons en passant que la Faculté d'administration a déjà lancé ses programmes reconfigurés à l'automne de 2012 et la Faculté d'ingénierie s'apprête à faire pareil pour ses programmes réguliers et coop à l'automne 2013.

Au niveau des cours, un total de 216 nouveaux cours ont été créés, 221 ont été abolis, et 129 ont été modifiés. Cet important volume de création, d'abolition et de modification relève du plus grand nombre de programmes qui franchissent toutes les étapes de la reconfiguration. En ce qui a trait au nombre de crédits enseignés, le total dans les facultés sur les trois campus s'élève à 19 876. Viennent s'ajouter à ce chiffre 1 346 crédits enseignés à l'Éducation permanente pour une somme totale de 21 222 crédits d'enseignement.

Le nombre de cours offerts en ligne par l'Éducation permanente s'élève à 66, soit 4 à l'UMCE, 42 à l'UMCM et 20 à l'UMCS. Ce chiffre représente une augmentation de 18 % par rapport à l'année 2012-2013.

5) *LES OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR 2013-2014*

Sans conteste, l'objectif premier, pour les facultés qui ne l'ont pas déjà fait, est de travailler la reconfiguration des programmes dans le but de compléter le projet. Comme je l'ai souligné ailleurs dans ce rapport, d'importants progrès ont été réalisés dans le dossier pendant la dernière année, ce qui fait que la plus grande partie de la tâche est maintenant accomplie. Même que certaines facultés n'ont pas encore lancé leurs programmes reconfigurés, ce n'est pas pour dire que le travail est au ralenti. Les facultés multidisciplinaires prennent plus de temps à compléter le processus parce que leurs programmes répondent souvent aux besoins de formation dans d'autres facultés. Cette interconnexion exige un travail de plus longue haleine vu la nécessité d'assurer que les changements apportés au sein d'un programme ne viennent pas perturber les objectifs de programmation dans l'autre faculté à laquelle on rend service.

Un deuxième objectif qui revient souvent dans les rapports facultaires pivote autour de la programmation comme telle. Certaines facultés veulent s'orienter vers la création de nouveaux programmes articulés, d'autres vers des certificats, tandis que d'autres encore veulent repositionner certains programmes existants de leur faculté. Dans un grand nombre de cas, l'objectif de travailler la programmation au niveau des cycles supérieurs s'impose. Plusieurs doyennes et doyens voient ce secteur comme un foyer d'expansion potentiel et conséquemment une manière à faire croître les effectifs étudiants au sein des facultés. Au niveau de l'Éducation permanente, l'outil incontestable de recrutement est l'offre de cours en ligne. Le projet d'envergure de médiatisation déposé par l'Éducation permanente dans le but de mettre 70 cours en ligne atteste à ce constat.

Le recrutement est un souci qui revient souvent dans les objectifs facultaires. Tous sont conscients du portrait démographique auquel nous devons faire face et conséquemment veulent être actifs dans des démarches de recrutement afin de garantir une certaine stabilité dans les effectifs étudiants. La Faculté des sciences de l'éducation est particulièrement touchée par cette décroissance de participation ayant perdu 26 % de l'effectif étudiant depuis 2008. Par contre, d'autres s'en tirent du jeu avec un peu plus de succès. À titre d'exemple, la Faculté d'administration a connu une croissance de 7 % dans sa population étudiante depuis l'an dernier seulement tandis que la Faculté d'ingénierie a enregistré une augmentation de 5 % sur cette même période. La venue de plusieurs étudiantes et étudiants internationaux, qui fréquentent davantage les facultés professionnelles, serait en bonne partie la cause de cette croissance.

PARTIE II : LES CENTRES, LES CHAIRES DE RECHERCHE ET LES INSTITUTS

A) LES CENTRES

1) *LE CENTRE DE RECHERCHE EN LINGUISTIQUE APPLIQUÉE (CRLA)*

La recherche en linguistique appliquée ainsi que l'aménagement du français au Nouveau-Brunswick sont au cœur du mandat du CRLA depuis sa création en 1987. L'objectif central est de montrer les liens entre la description des phénomènes linguistiques et leur environnement social, participant ainsi à une meilleure connaissance de la francophonie acadienne, tout en contribuant à la formation de jeunes chercheures et chercheurs dans le domaine des sciences du langage.

Au cours de l'année 2012-2013, la tenue du colloque international *La construction discursive du locuteur francophone en milieu minoritaire. Problématiques, méthodes et enjeux* du 2 au 6 octobre 2012 a été l'évènement phare du CRLA. Cette activité scientifique a attiré plus de 50 participantes et participants du monde entier et les présentations qui y ont été faites étaient de grande qualité.

Pour l'année 2013-2014, la directrice Mme Laurence Arrighi et son équipe ont prévu les actions suivantes : la publication en volume des articles issus du dernier colloque; la finalisation de la publication sélective d'articles présentés au colloque sur la situation linguistique en Acadie tenu en 2010 et l'avancement d'une publication intitulée *Le français en milieu minoritaire, enjeux et défis. La situation en Acadie du Nouveau-Brunswick.* Outre ces activités de publication, le CRLA demeurera actif en R-D-C avec l'organisation d'une table ronde sur l'enseignement du français et d'une journée portes ouvertes à l'intention de la communauté, ainsi que du prochain colloque *Les Français d'ici.*

2) *LE CENTRE D'ÉTUDES DU VIEILLISSEMENT (CEV)*

Le CEV a pour mission de promouvoir la recherche, la formation et le service à la collectivité dans le domaine du vieillissement, par le biais de la collaboration interdisciplinaire et le partenariat.

Au cours de l'année 2012-2013, la directrice du CRV, madame Suzanne Dupuis-Blanchard a poursuivi un projet de recherche financé par les IRSC et portant sur le maintien à domicile des aînées et aînés francophones et anglophones, en collaboration avec la Mount Allison University, la University of Saskatchewan et l'Université Laval. La directrice du CEV a également obtenu des fonds de recherche du CNFS pour un projet pilote sur l'identification des besoins de maintien à domicile des personnes âgées francophones au Nouveau-Brunswick. Notons également sa participation à un projet avec la ville de Moncton pour connaître les besoins des aînées et aînés habitant cette ville.

Pour l'année 2013-2014, deux objectifs principaux sont ciblés : poursuivre le développement du programme de recherche sur le maintien à domicile et revoir le fonctionnement du CEV, ainsi que les priorités des prochaines années.

3) LE CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN ÉDUCATION (CRDE)

Le mandat du CRDE est d'encourager, d'appuyer, de réaliser et de diffuser des projets de recherche, de création et de développement de haut niveau en éducation. Ces projets ont pour objectifs la description et la compréhension de réalités éducatives au sein des communautés francophones minoritaires, de même que l'action sur ces réalités en vue de favoriser l'épanouissement de ces mêmes communautés.

Au cours de l'année 2012-2013 le CRDE, sous la direction de monsieur Jimmy Bourque, a organisé la 5e édition du Prix Allard-Landry et entamé une restructuration suite au rapport d'évaluation de PGF Consultants. Il a également poursuivi un projet de recherche en santé mentale et collaboré à d'autres projets avec plusieurs institutions comme le YMCA de Moncton, la John Howard Society of Southeastern New Brunswick, le gouvernement provincial et le Bureau du protecteur des enfants. L'activité de diffusion de la recherche s'est traduite par la publication de 89 articles, livres ou chapitres de livre, communications et rapports.

Pour l'année 2013-2014, le CRDE va surtout se préoccuper de son financement, considérant que celui-ci est appelé à diminuer fortement. Par conséquent une restructuration de son personnel et des statuts sont envisagés.

.

4) LE CENTRE DE RECHERCHE SUR LES ALIMENTS (CRA)

Le mandat du CRA est voué à la recherche appliquée et fondamentale, ainsi que la formation dans les domaines des sciences, des technologies et des biotechnologies alimentaires. Son rôle premier est de catalyser l'innovation et le transfert technologique, ainsi que stimuler l'émergence de nouvelles initiatives favorisant la compétitivité des industries agroalimentaires et marines locales.

Au cours de l'année 2012-2013 le CRA, sous la direction de monsieur Pascal Audet, a poursuivi un projet d'évaluation de la propreté microbiologique des surfaces environnementales au campus de Moncton. Il a également participé à deux projets de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le premier portant sur la stratégie visant à atténuer la diffusion d'agents de bioterrorisme dans le système alimentaire canadien et le second visant à réduire la population de microorganismes nocifs sur les fruits et légumes. Le CRA a également procédé à divers types d'analyses pour le compte de 35 compagnies.

Pour l'année 2013-2014, le CRA entend poursuivre ses activités de recherche et développement afin de continuer à desservir l'industrie alimentaire et à travailler à maintenir et à implanter les normes ISO pour ses laboratoires.

5) LE CENTRE DE TRADUCTION ET DE TERMINOLOGIES JURIDIQUES (CTTJ)

Le CTTJ a pour mission de travailler à l'aménagement du français juridique au Canada, par la production de documents et d'outils qui facilitent l'apprentissage et l'exercice de la *Common Law* en français.

Au cours de l'année 2012-2013 le CTTJ, sous la direction de monsieur Gérard Snow, a poursuivi ses travaux de normalisation du vocabulaire de la *Common Law* dans le secteur du droit de la famille et d'enrichissement de la banque terminologique JURITERM. Il a également continué à alimenter le recueil des difficultés et des

ressources du français juridique *Juridictionnaire* et contribuer à l'avancement du bilinguisme officiel dans les secteurs publics et privés.

Pour l'année 2013-2014, le CTTJ entend poursuivre le travail déjà entamé en matière de normalisation et de francisation du vocabulaire en *Common Law* et de collaborer avec d'autres organismes.

6) LE CENTRE DE COMMERCIALISATION INTERNATIONALE (CCI)

Le CCI a pour mandat de sensibiliser la communauté universitaire à travailler dans un contexte multiculturel et global, en favorisant l'interaction avec la communauté des affaires, ainsi que sensibiliser également celle-ci aux opportunités, conditions et tendances qui existent à l'international.

Pour l'année 2012-2013, le CCI en plus de ses activités régulières a organisé la sixième Semaine du commerce international, ainsi que la Journée du commerce international, deux activités qui ont connu beaucoup de succès. De plus, mentionnons l'organisation de cinq conférences mettant en lumière les enjeux de la commercialisation. Dans le cadre de cours en marketing, seize étudiantes et étudiants ont été jumelés à des entreprises dans le but d'élaborer un plan de marketing à l'international.

Le plan d'action 2013-2014 vise à remettre en marche un programme similaire *au Programme de partenariat sur l'exportation (PPE)*, avec la collaboration de la province, à donner suite à la Semaine du commerce international et à la Journée du commerce international, à continuer les démarches pour le programme *Forum for International Trade Training (FITT)* et finalement, à reconstituer le comité consultatif.

7) LE CENTRE ASSOMPTION DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN ENTREPRENEURIAT (CARDE)

Le CARDE exerce un mandat voué à la recherche, au développement et à l'insertion dans le milieu des affaires par le biais de la diffusion des connaissances et la création de partenariats régionaux et internationaux.

Au cours de l'année 2012-2013, le CARDE a organisé une journée portes ouvertes sous le thème : *Sources de soutien aux démarrages de la PME*. Il a initié un projet de consultation gratuite pour les petites entreprises portant sur divers thèmes reliés à la PME, il a participé à une nouvelle initiative intitulée *Ambassadeur entrepreneur* avec le Centre d'innovation et d'entrepeneurship Pond-Deshpande, de l'Université du Nouveau-Brunswick et distribué la nouvelle édition du Bulletin de recherche du CADRE.

Pour l'année 2013-2014, le CARDE se donne comme objectifs la mise en place de nouveaux projets de développement de l'entrepreneuriat, l'organisation de conférences, tables rondes, forums lors de la Semaine de l'entrepreneuriat et à continuer à diffuser de nouvelles connaissances auprès des PME.

B) LES CHAIRES DE RECHERCHE

1) *LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN ADMINISTRATION PUBLIQUE ET EN GOUVERNANCE*

La Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance est la seule chaire de niveau 1 à l'Université de Moncton. Les travaux de la Chaire menés par monsieur Donald Savoie portent sur la démocratie représentative et le contrôle démocratique de la bureaucratie. Le monde politique et le monde administratif sont devenus des éléments cruciaux de tout processus de gouvernance et le mandat de la Chaire est d'explorer en profondeur ce champ d'études en mettant l'accent sur la perspective canadienne.

Au cours de l'année 2012-2013, son titulaire a participé activement à la recherche, ce qui s'est traduit par la publication d'un livre, de plusieurs articles arbitrés ou non, ainsi que de rapports de recherche, un total de 11 publications. Il a également été actif au niveau de la collectivité en participant à plusieurs comités.

Pour l'année 2013-2014, il entend poursuivre ses recherches sur deux projets principaux : *Gouverner au centre : les organismes centraux, point d'ancrage de la gouvernance* et *Comment le gouvernement prend-t-il ses décisions et pourquoi procède-t-il ainsi?*

2) *LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN RELATIONS INTERGROUPES*

Le mandat de la Chaire de recherche du Canada en relations intergroupes est d'étudier les réactions face à l'adversité liée à la stigmatisation et à découvrir comment ces réactions transforment les groupes désavantagés et leur environnement social.

Au cours de l'année 2012-2013, la titulaire de la Chaire, madame Ann Beaton et son équipe ont exploré trois thèmes : 1) *Femmes et travail non traditionnel; 2) Jeunes issus de groupes minoritaires (Autochtones et Acadiens) et santé mentale e;, 3) Inclusion professionnelle des personnes ayant un handicap.* Ces trois champs de recherche ont donné lieu à huit articles et trois communications. En outre, les activités de réseautage de Mme Beaton ont amené celle-ci à jouer un rôle de leadership auprès de trois équipes de recherche regroupant des professeures et professeurs d'ici et d'autres universités canadiennes.

Pour l'année 2013-2014, les travaux actuels de la Chaire vont se poursuivre, de même que les collaborations avec d'autres universités, agences et ministères.

3) *LA CHAIRE DE RECHERCHE EN MÉTABOLISME CELLULAIRE DES LIPIDES*

Le mandat confié à la Chaire de recherche en métabolisme cellulaire des lipides est d'implanter un programme de recherche visant à résoudre ou comprendre des questions liées au métabolisme des lipides et leurs liens avec la santé et des maladies comme le cancer, l'arthrite rhumatoïde, l'asthme et les maladies cardiovasculaires.

Au cours de l'année 2012-2013, la Chaire a poursuivi les projets de recherche déjà en marche et portant sur la compréhension des processus biochimiques fondamentaux au niveau cellulaire. Le titulaire de la Chaire, monsieur Marc Surette, a participé à la

rédaction de cinq articles, a siégé sur plusieurs comités d'évaluation, en plus d'avoir joué un rôle de leader dans un projet de recherche et de développement de 4.1 M $ provenant du Fonds de l'innovation de l'Atlantique (FIA).

Pour l'année 2013-2014, les activités de recherche déjà en cours vont se poursuivre et d'autres projets seront mis en chantier, suite à l'obtention de nouvelles subventions importantes. De plus, plusieurs manuscrits sont en préparation pour être soumis à des revues internationales avec comités de lecture.

4) *LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA SUR L'OPTIQUE DANS LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION*

Le mandat de la Chaire est de jouer un rôle central dans le créneau de recherche prioritaire que sont les technologies de l'information et de la communication. Ce rôle se focalise sur trois thèmes : 1) *Systèmes de télécommunication et d'identification, 2) Interaction-personnes-systèmes et, 3) Gestion et traitement de l'information.*

Au cours de l'année 2012-2013, les travaux de recherches menées par le titulaire de la chaire, monsieur Habib Hamam et son équipe ont donné lieu à 25 publications arbitrées par les pairs (chapitres de livres, articles), a 11 participations à des comités et organisation de conférences, ainsi qu'à la formation d'étudiantes et étudiants de niveau postdoctoral, doctoral et maîtrise.

Pour l'année 2013-2014, M. Hamam propose de poursuivre les objectifs déjà ciblés l'an passé et de présenter davantage de résultats de recherche.

5) *LA CHAIRE DE RECHERCHE SUR LE CANCER*

Le poste de cette chaire d'études a été créé afin de promouvoir la recherche sur le cancer au Nouveau-Brunswick et ainsi augmenter la masse critique de chercheures et chercheurs dans la province. Les études réalisées durant ce mandat permettront de contribuer au progrès de la compréhension du cancer et au développement de nouvelles stratégies pour lutter contre cette maladie, notamment le cancer du rein.

Au cours de l'année 2012-2013, la titulaire de la Chaire, madame Sandra Turcotte et son équipe ont travaillé au développement d'une nouvelle thérapie anticancéreuse des carcinomes rénaux, par l'inactivation du gène de suppression tumoral von Hippel-Lindau (VHL). Ces travaux ont permis la publication de nombreuses publications (chapitres de livre, articles, communications scientifiques) et la participation à plusieurs congrès et conférences. En outre, madame Turcotte a été très présente dans la collectivité en participant à plusieurs comités et équipes de recherche, de même que par son enseignement au Département de chimie et biochimie.

Pour l'année 2013-2014, la professeure Turcotte va poursuivre ses activités de recherche, ainsi que d'enseignement et d'encadrement, continuer son implication auprès de différents comités, préparer des demandes de subventions à des organismes nationaux, et publier des articles scientifiques.

6) *LA CHAIRE DE RECHERCHE JEANNE ET JEAN-LOUIS-LÉVESQUE EN GESTION FINANCIÈRE*

La Chaire de recherche Jeanne et Jean-Louis-Lévesque en gestion financière a pour mission de réaliser des études à propos des problématiques actuelles dans le domaine financier, ainsi que de valoriser et de promouvoir les diverses professions reliées à ce domaine auprès de la population francophone et acadienne des Provinces maritimes.

Au cours de l'année, 2012-2013, la responsable de cette Chaire, madame Tania Morris et son équipe, ont poursuivi les objectifs définis l'an passé, soit d'accroitre l'avancement des connaissances dans le domaine des finances, tout en offrant un rayonnement de la Chaire auprès de la collectivité. Concrètement, cela s'est traduit par de la recherche de financement, l'organisation de colloques, tables rondes, la publication de quatre articles arbitrés, la présentation de six communications arbitrées, ainsi que la mise en œuvre ou la poursuite de quatre projets de recherche.

Au cours de l'année 2013-2014, la titulaire de la Chaire entend poursuivre les objectifs de l'année 2012-2013.

7) *LA CHAIRE K.-C.-IRVING EN DÉVELOPPEMENT DURABLE*

Le mandat de la Chaire K.-C.-Irving est de contribuer par ses activités de recherche à l'avancement des connaissances dans divers domaines du savoir reliées au développement durable.

Au cours de l'année 2012-2013, le titulaire de la Chaire, monsieur Yves Gagnon et son équipe ont travaillé sur dix projets de recherche et contribué à la diffusion des connaissances par la publication de dix-neuf articles et présentations, dix-sept textes et rapports, quatorze communications et une participation à quatre séminaires et conférences.

Pour l'année 2013-2014, les objectifs seront connus plus tard, suite à la possibilité de changements dans cette unité.

8) LA CHAIRE DES CAISSES POPULAIRES ACADIENNES EN GESTION DES COOPÉRATIVES

Le mandat de la Chaire est de développer de nouvelles connaissances par le biais des études portant sur des thèmes innovateurs dans le domaine de la gestion de coopératives et le transfert de ses connaissances aux institutions ou intervenants intéressés, pour renforcer leurs pratiques dans les diverses sphères d'activités de l'économie.

Au cours de l'année 2012-2013, le titulaire de la Chaire, monsieur André Leclerc et son équipe ont mené plusieurs projets de recherche, notamment une enquête sur l'engagement et la satisfaction des employées et employés des Caisses populaires acadiennes et de Coop Atlantique; ils ont participé à l'implantation d'un outil d'évaluation et de planification du développement coopératif durable, ainsi qu'à l'évaluation de l'impact social et économique du mouvement coopératif dans le Grand Caraquet. En termes de diffusion des connaissances, six articles ont été publiés et une communication a été réalisée. Monsieur Leclerc a également été actif au niveau local, provincial et national en siégeant à plusieurs comités.

Pour l'année 2013-2014, la Chaire entend principalement travailler à trois dossiers importants : 1) la création d'un groupe de recherche en gestion des coopératives à la Faculté d'administration; 2) offrir un cours de baccalauréat en gestion moderne des

coopératives et; 3) examiner la possibilité de collaborer au dépôt d'une demande de subvention avec l'Université du Québec à Rimouski et le Conseil québécois coopérative et mutualité.

9) LA CHAIRE ROMÉO-LEBLANC EN JOURNALISME

Le mandat de la Chaire Roméo-Leblanc en journalisme est de permettre à un journaliste ou chercheur éminent de résider à Moncton et travailler sur le campus pendant une certaine période de l'année universitaire, afin de mettre en valeur le programme d'Information-communication et d'enrichir l'expérience des étudiantes et étudiants par le biais de l'enseignement, de conférences et du rayonnement dans la communauté. Ce mandat comprend également des activités de recherche devant contribuer à la pratique du journalisme au Canada.

Au cours de l'année 2012-2013, trois ateliers pratiques et technologiques ont été offerts aux étudiantes et étudiants : 1) le photojournalisme; 2) l'enregistrement et le montage audionumérique et; 3) techniques de voix et dictions.

Pour l'année 2013-2014, le responsable du Programme d'information-communication, monsieur François Giroux se propose d'inviter deux journalistes chevronnés en Daniel Leblanc du Globe and Mail et Eugénie Aw, professeure de journalisme, consultante et première femme journaliste au Sénégal. De plus les ateliers de formation offerts l'an passé seront disponibles encore cette année.

C) LES INSTITUTS

1) *INSTITUT D'ÉTUDES ACADIENNES*

L'Institut d'études acadiennes a comme mandat le développement et la promotion des études acadiennes à l'Université de Moncton, en plus de voir à la diffusion et à la promotion de la recherche en études acadiennes auprès des communautés scientifiques régionales, nationales et internationales, ainsi qu'auprès de la population en générale.

Au cours de l'année 2012-2013, l'Institut a publié deux livres et poursuivi le travail en vue de la publication prochaine de huit autres. Outre la publication de livres, l'équipe de l'Institut a organisé deux colloques, a publié six articles, dix-huit communications et participé à sept partenariats avec d'autres organismes et universités. Il a également été impliqué dans plusieurs activités liées à la collectivité.

Pour l'année 2013-2014, l'Institut entend mener à terme les projets de publications déjà en marche et consolider son fonctionnement par la nomination d'une ou d'un titulaire permanent.

PARTIE III : LES SERVICES ET LES BUREAUX RATTACHÉS AU VRER

1) LE SERVICE D'ANIMATION ET DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT (SASE)

En mai 1997, le Sénat académique créait le Service d'animation et de soutien à l'enseignement dans le but de promouvoir et favoriser la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage à l'Université de Moncton. Plus spécifiquement, le but était de faciliter les tâches relatives à l'enseignement pour les membres du corps professoral et d'offrir à ces mêmes membres des occasions et des moyens d'améliorer leur pédagogie.

Les activités du SASE pivotent autour de six grandes thématiques, soit : 1) la qualité de l'enseignement; 2) une culture de la pédagogie universitaire; 3) un encadrement et un soutien offerts aux étudiantes et aux étudiants; 4) l'intégration pédagogique des technologies; 5) la formation linguistique et; 6) la recherche et la pédagogie universitaire.

Cette année, la directrice a témoigné d'un accroissement dans le nombre de participantes et de participants aux activités du SASE. De plus en plus de professeures et de professeurs se prévalent de la plateforme CLIC et consultent la directrice au besoin, il y a également eu nombreux ateliers présentés sur l'intégration pédagogique des TIC ainsi que plusieurs activités dans le domaine de la recherche en pédagogie universitaire. La qualité de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que l'encadrement et le soutien offerts à la population étudiante demeurent des enjeux pour l'année prochaine.

2) LE BUREAU DE SOUTIEN À L'INNOVATION (BSI)

Le BSI a pour mandat de favoriser les partenariats de recherche et développement, les transferts technologiques et la diffusion des connaissances, ainsi que la commercialisation.

Au cours de l'année 2012-2013, le BSI a travaillé à l'attribution d'une subvention de plus de 2.3 M $ par l'APECA, un projet soumis par le professeur Marc Surette et au suivi de l'évaluation commerciale de trois technologies. Outre le projet cité plus haut, le BSI a participé à l'obtention par les chercheures et chercheurs de subventions totalisant 1.3 M $ et a œuvré avec une quinzaine d'entreprises à la réalisation de partenariats.

Pour l'année 2013-2014, les objectifs seront précisés par la VRAR et la nouvelle équipe du BSI qui sera mise en place, suite aux départs de son directeur, monsieur Réjean Hall et de l'agente d'Innovation, madame Gisèle Lévesque. Nous voulons remercier ces deux personnes pour les services rendus et nous leur souhaitons bon succès dans les nouveaux projets qui vont s'amorcer.

3) LE BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT COOPÉRATIF (BEC)

Le Bureau de l'enseignement coopératif concentre ses activités autour des volets de la formation des étudiantes et des étudiants et de la sollicitation auprès des employeurs potentiels. En ce qui a trait à la formation, le bureau a administré 177 dossiers étudiants (98 anciens et 79 nouveaux) depuis septembre 2012, à complété 170 suivis de stage en plus d'effectuer multiples rencontres individuelles avec des étudiantes et des étudiants désireux de conseils. Il est à noter que pendant l'année 2012-2013, le bureau a géré 31 stages coop de plus que l'année précédente.

L'Université de Moncton offre au-delà de 18 programmes coop et le BEC doit solliciter des stages coop rémunérés auprès des employeurs du secteur privé, dans des centres de recherche, auprès de différents ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipal), auprès d'universités, organismes ou agences partout à travers le Canada, voire même à l'international afin de pouvoir dénicher le plus d'offres de stages réalisables pour les étudiantes et étudiants inscrits dans le régime coopératif. Coordonner ces stages s'avère une tâche assez ardue lorsque l'on constate que pendant la période de janvier à mai 2013, il a fallu réaliser 184 entrevues et traiter 604 candidatures d'étudiantes et d'étudiants.

4) LA BIBLIOTHÈQUE CHAMPLAIN, LE CENTRE D'ÉTUDES ACADIENNES ANSELME-CHIASSON ET LE MUSÉE ACADIEN

Lors du mandat du bibliothécaire précédent, monsieur Alain Roberge, la direction de l'Université avait proposé un projet pilote qui verrait le ou la bibliothécaire en chef assumer la direction du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson CÉAAC) et du Musée acadien de l'Université de Moncton (MAUM). Après cette période d'essai, nous sommes venus à la conclusion que cette nouvelle structure de gouvernance ne posait aucun obstacle à la réalisation des mandats des deux instances en question. Conséquemment, dans ce rapport les activités du CÉAAC et du MAUM seront intégrées avec le rapport des activités de la Bibliothèque Champlain vu que celles-ci sont chapeautées par la même direction.

Un des objectifs proposés pour l'année 2012-2013 était l'implantation d'un système intégré de gestion de la bibliothèque offrant la technologie « Dans les nuages ». Au moment d'écrire ces lignes, le processus est en cours de négociation avec divers fournisseurs pour le choix d'un système. Un autre objectif que s'était donné la Bibliothèque Champlain pour l'année qui vient de terminer était de créer un réseau francophone des bibliothèques de l'enseignement postsecondaire et de la santé pour toute la province du Nouveau-Brunswick. L'Université et les collèges communautaires se sont embarqué,; il ne reste qu'à recevoir l'aval officiel du Réseau de la santé Vitalité.

Près de 20 000 titres ont été traités et ajoutés au catalogue de la Bibliothèque Champlain. De nouveaux abonnements, dont Credo (600 titres, CVE - 4 400 vidéos en français et l'achat de JSTOR - archives de périodiques électroniques) ont été acquis et traités au cours de la dernière année. Soulignons que 33 % de ces acquisitions sont des ressources électroniques. Avec de plus en plus d'accès à des ressources électroniques, on dénote une forte augmentation dans l'utilisation des ressources et des services disponibles via la bibliothèque virtuelle.

Au niveau des usagers qui fréquentent les trois installations, il faut reconnaître une importante croissance de fréquentation à la Bibliothèque Champlain depuis l'ouverture du Carrefour de l'apprentissage. En dépit d'interruptions du compteur pour des assez longues périodes de temps en raison de travaux au carrefour, une croissance de 45 % dans le nombre de visiteurs a été enregistrée cette année par rapport à l'année précédente. Il est évident que la nouvelle disposition des espaces et l'accès à des locaux médiatisés ont eu un impact important sur la présence des étudiantes et des étudiants à la Bibliothèque Champlain. Malheureusement cette même tendance n'a pas été reflétée dans le nombre de visiteurs au CÉAAC et au MAUM. Au CÉAAC le nombre de visiteurs a passé de 1751 en 2011-2012 à 1670 en 2012-2013 pour une diminution de 5 % tandis que les visiteurs au MAUM ont chuté de plus de 1 400 personnes pour une diminution de 20 %.

5) LA DIRECTION GÉNÉRALE DES TECHNOLOGIES (DGT)

Le mandat de ce service est d'assurer que les besoins en technologies de l'information et des communications des secteurs académiques et administratifs de l'Université soient rendus de façon efficace. Les services offerts comprennent la consultation, le soutien, la configuration des équipements, des logiciels, de même que leur achat et gestion, ainsi que la négociation des licences. La DGT est impliquée également dans la production multimédia et l'aide à la réalisation de projets pédagogiques dans les domaines des technologies de l'apprentissage.

Au cours de l'année 2012-2013, la DGT a poursuivi le travail d'intégration des technologies de l'apprentissage dans l'enseignement grâce à la mise à jour de plusieurs cours médiatisés et la médiatisation de nouveaux cours, elle a aussi contribué au développement des connaissances et des expertises par la présentation d'ateliers pédagogiques en collaboration avec le SASE et dans le domaine de l'apprentissage en ligne. La DGT a assuré la croissance de projets avec des partenaires et des clients en facturant 80 projets provenant de 31 clients, en augmentant le nombre de projets majeurs et en rencontrant diverses organisations afin de créer des opportunités d'affaires et de stimuler des idées.

Au chapitre des communications et systèmes d'information, il faut souligner les actions menées afin de mettre à jour les équipements réseau dans le but d'assurer l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données et pour changer les ordinateurs désuets et médiatiser de nouvelles salles. Au sujet du système de gestion SOCRATE, la DGT a amélioré et poursuivi les efforts d'intégration et d'utilisation des technologies pour la gestion universitaire des trois campus.

Pour l'année 2013-2014, la DGT va poursuivre le travail d'intégration des technologies de l'apprentissage dans l'enseignement et la gestion universitaire, assurer le maintien d'une infrastructure robuste et fiable, ainsi que l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données, chercher à améliorer la qualité des services offerts à la communauté universitaire et la communication avec le milieu.

6) LE REGISTRARIAT

Le champ d'action du Registrariat s'étend à toutes les activités liées à l'admission des étudiantes et étudiants, à la gestion des dossiers et aux affaires académiques par le biais des règlements.

Au cours de l'année 2012-2013, le Registrariat s'est surtout attardé à la mise en place de nouvelles technologies afin d'améliorer les processus administratifs, notamment la numérisation des dossiers de l'admission. Il a également mené un processus de révision des exigences en mathématiques comme condition d'admission à l'Université, œuvré à améliorer les mesures de sécurité du relevé de notes le rendant plus difficile à falsifier. Au plan académique, le Registrariat s'est impliqué dans la mise à jour de règlements suite à la reconfiguration des programmes, la fraude, les mesures d'adaptation pour motifs religieux et la réadmission au même programme.

Pour l'année 2013-2014, le Registrariat va porter une attention particulière aux dossiers suivants : l'analyse des demandes provenant de l'international; l'authentification des documents; l'automatisation et la numérisation des documents et la négociation avec le Ministère de l'éducation et du développement de la petite enfance, des ententes de mise en œuvre du transfert des relevés de notes.

7) LA REVUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

La Revue de l'Université de Moncton est un des moyens utilisés pour diffuser les connaissances scientifiques issues de la communauté universitaire auprès de la Francophonie.

Au cours de l'année 2012-2013, les activités de la Revue se sont concentrées sur la finalisation du vol.42 - *numéro sur l'Énigme sociale dans le roman africain* et la préparation du vol. 43 - *numéro sur les Perspectives sur la santé et le mieux-être*. Le comité de rédaction a également poursuivi la révision du formulaire d'évaluation des textes soumis à la Revue et accepté des propositions de numéros à venir, dont un soulignant le treizième anniversaire d'activité du Laboratoire d'analyse de données textuelles, un autre sur la gestion de l'information et finalement sur la linguistique.

Pour l'année 2013-2014, la Revue de l'Université de Moncton devrait rattraper son retard de publications et avoir publié le premier numéro du volume 45 et avoir revu sa constitution et ses pratiques éditoriales.

8) LA GALERIE D'ART LOUISE ET REUBEN COHEN

Le mandat de la Galerie est de collectionner, présenter et interpréter des œuvres d'art réalisées par des artistes contemporains avec un regard particulier sur les artistes acadiens. Elle contribue à l'avancement des arts visuels en Acadie par des activités d'interprétation, de recherche, de documentation, de collection et de promotion. Dans le cadre de consultations publiques, ce mandat est en cours de révision.

Au cours de l'année 2012-2013, plusieurs activités et mesures ont été mises de l'avant afin de maintenir la qualité de la programmation, d'amorcer ou d'appuyer des projets de commissariat, de recherche et d'écriture, de collaboration et partenariat, d'assurer le rayonnement de la galerie ici et ailleurs et d'améliorer les outils de gestion des collections et d'administration. Concrètement, cela s'est traduit par trois expositions, neuf conférences, une résidence d'artiste, une publication et deux autres en cours de réalisation.

Pour l'année 2013-2014, les actions menées par la Galerie viseront à atteindre les mêmes objectifs par le biais de la programmation d'œuvres expérimentales, la poursuite du projet de publication *Histoire de l'art acadien* en collaboration avec l'Institut d'études acadiennes et en revoyant les politiques régissant les collections et la pratique de commissariat.

Neuvième rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Présenté au Conseil des Gouverneurs
Le 14 septembre 2013

UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

M1
DOCUMENT M
CGV-130914 (annuelle)

Introduction

3 parties principales

1) Le cadre académique (les facultés et décanats)

2) Les centres, chaires, et instituts

3) Les services rattachés au bureau du VRER

Partie I : Le Cadre académique

(Les facultés et décanats d'études)

1) Retour sur les objectifs 2012-2013
2) La population étudiante
3) Le corps professoral et la recherche
4) Les programmes et les cours
5) Les objectifs prioritaires pour 2013-2014

1. Retour sur les objectifs 2012-2013

1) Succès au niveau de la programmation
   a) Reconfiguration (81% des programmes ont passé à l'une ou à l'autre des instances)

2) Important projet de médiatisation à l'ÉP

3) Recrutement
   a) Certaines facultés stables, d'autres moins

2. La population étudiante

1) 4 927 étudiantes et étudiants répartis ainsi
2) Comprend 883 ÉTP
3) En chiffres réels = 57 personnes de plus
4) Principalement dû aux internationaux
5) Population des cycles supérieurs à la baisse de 8%

3. Le corps professoral et la recherche

1) 311 membres réguliers sur les 3 campus

2) 9 régularisations; 10 promotions au rang d'agrégé;
   11 promotions au rang de titulaire

3) 370 articles arbitrés
   + une cinquantaine d'activités artistiques

4) 272 500$ distribués par la FESR
   pour 142 subventions internes

5) Plus de 3,6MS de nouvel argent en recherche

4. Les programmes et les cours

1) Trois nouveaux programmes (Bac. Appliqué en gestion de la relation client; BTIL; et mineure en criminologie)

2) Abolition du programme d'immersion en français écrit

3) Suspension des admissions en intervention touristique et baccalauréat en SI pour infirmière, infirmier immatriculé

4) Six programmes ont passé toutes les étapes de l'évaluation

5) 81% de nos programmes ont passé au moins une instance dans le processus de reconfiguration

6) 216 cours créés; 221 cours abolis; 129 cours modifiés

5. Les objectifs prioritaires pour 2013-2014

1) Poursuivre la reconfiguration des programmes
2) Viser de la nouvelle programmation, spécialement dans les cycles supérieurs
3) Gros projet de médiatisation à l'Éducation permanente
4) Recrutement (26% de moins depuis 2008 dans une faculté; augmentation de 5 à 7% dans d'autres où se trouvent une forte représentation internationale)

Partie II : Les Centres, les Chaires de recherche et les Instituts

1) **7** Centres de recherche

2) **4** Chaires de recherche du Canada

3) **5** Chaires de recherche <internes>

4) **2** Instituts

Mandat ou objectifs, réalisations dans l'année qui se termine,
et projections pour l'année qui s'amorce

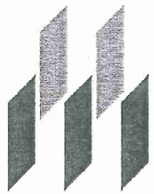
Partie III : Services rattachés au bureau du VRER

1) Bibilothèque champlain
2) DGÉP
3) DGT
4) SASE
5) BEC
6) BSI
7) Galerie d'art
8) Registrariat

Mission ou objectifs, réalisations de l'année en cours et projections pour l'année qui s'amorce

Neuvième rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Présenté au Conseil des Gouverneurs
Le 14 septembre 2013



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

M11

Vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales

Le vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales fait le pont entre les intervenants et le large éventail d'activités émanant du recrutement étudiant, de l'admission, des Services aux étudiantes et étudiants, du Programme d'appui à la réussite aux études, du Bureau des relations internationales et du Service des activités physiques et sportives. Ce rapport annuel du VRAEI présenté au Sénat académique constitue un sommaire des nombreuses activités réalisées au cours de la dernière année plus spécifiquement aux VRAEI, Services aux étudiantes et étudiants, Programme d'appui à la réussite et Bureau des relations internationales, en plus d'aborder des défis et objectifs pour l'année 2012-2013 et les années subséquentes.

La mise en œuvre l'an dernier d'une approche réseau renouvelée du recrutement a permis aux membres de l'équipe de recrutement, répartie dans les trois campus, de travailler davantage en synergie afin de mieux faire face aux défis importants du recrutement étudiant et de poursuivre entre autres l'objectif de positionner l'Université de Moncton pour qu'elle demeure LA destination de choix dans son marché principal que sont les élèves des 22 écoles secondaires du Nouveau-Brunswick. Suite aux résultats positifs de cette démarche concertée, une approche réseau renouvelée des Services aux étudiants et étudiantes a également été adoptée cette année dans le but d'améliorer le partage d'information et d'optimiser la gestion des services offerts aux étudiantes et étudiants dans nos trois campus.

L'internationalisation de l'Université de Moncton est identifiée comme étant une des grandes orientations dans le cadre du présent exercice de la planification stratégique entamé par l'Université. Cette internationalisation se concrétise de diverses façons. Le nombre d'étudiantes et étudiants internationaux inscrits à l'Université de Moncton a augmenté de plus de 20% l'an dernier seulement. Ils représentaient 17 % de toute la population étudiante : Edmundston 10 %, Moncton 18,5 % et Shippagan 8 %. Cette tendance s'inscrit dans la tendance nationale alors que le Canada a accueilli plus de 100 000 étudiants internationaux en 2012-2013 et compte doubler ce nombre d'ici 2020. Par ailleurs, l'internationalisation des liens avec des partenaires existants et potentiels de l'Université est une voie à approfondir en appuyant le développement, entre autres, de nouveaux projets conjoints qui favoriseront la mobilité étudiante et également la mobilité professorale.

Recrutement étudiant

L'année universitaire 2012-2013 aura été excellente sur le plan du recrutement étudiant avec des résultats très positifs, en particulier dans les deux marchés les plus importants pour l'Université de Moncton, soit les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick et l'international. L'équipe réseau de recrutement étudiant, sous les directions de François Pelletier, campus d'Edmundston, Denis Boucher, campus de Moncton et Denise Haché, campus de Shippagan, a dépassé de 40 l'objectif de 1381 nouvelles inscriptions qui avait été fixé pour l'année universitaire 2012-2013 pour un total de 1421 nouvelles inscriptions. Le Nouveau-Brunswick francophone représentait 64 % de nos nouvelles admissions, l'international 26 % et le reste du Canada (incluant l'immersion) 10 %.

Au Nouveau-Brunswick, dans l'important marché des écoles secondaires francophones, l'Université vise à recruter annuellement 30 % des élèves de la 12^{e} année. En 2012-2013, nous sommes allés chercher 759 élèves, ce qui représente un impressionnant taux de pénétration de **33,8 %** chez les élèves inscrits en 12^{e} année en septembre 2012. En immersion, les 41 nouvelles inscriptions représentent le meilleur total jamais enregistré pour ce marché. Nous avons également bien fait au Québec, avec 11 étudiantes et étudiants de plus que prévu, mais cette performance se voit neutralisée par l'Ontario et l'Ouest canadien où l'on compte 11 nouvelles inscriptions de moins que ce qui était visé. Finalement, c'est encore une fois à l'international que l'on retrouve la meilleure performance comparativement aux objectifs. En effet, nous y avons recruté 73 étudiantes et étudiants de plus que ce qui était prévu pour un total de 363 nouvelles inscriptions, une année record à l'international.

En 2012-2013, le projet d'admission en milieu scolaire réalisé dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard a connu un franc succès alors que 717 admissions anticipées ont été faites sur place. Pour la première fois, les admissions en milieu scolaire ont été réalisées avec les résultats scolaires de la 11e année.

Le nombre de nouvelles inscriptions en 2012-2013 se compare favorablement aux résultats obtenus au cours des cinq années précédentes. Cela étant dit, l'Université de Moncton devra faire face à un **contexte démographique difficile** au cours des prochaines années. Selon les prévisions du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, le nombre d'élèves en 12e année chutera à 2 031 en 2013-2014, soit **une diminution de plus de 303 élèves** comparativement à 2012-2013, pour ensuite augmenter quelque peu en 2015 et rester sensiblement le même jusqu'en 2017. Cette importante baisse d'élèves des écoles secondaires en 2013-2014 pourrait se traduire par une diminution de nouvelles inscriptions en 2014-2015 de près de 100 étudiants néo-brunswickois.

Face à cette réalité démographique et à la concurrence accrue des autres universités, le VRAEI et l'équipe réseau du recrutement étudiant mettent des moyens en place pour s'adapter aux nouvelles réalités. Depuis 50 ans, l'Université de Moncton est **LA destination de choix** pour les élèves francophones du Nouveau-Brunswick, y compris les meilleurs et les leaders, et elle doit le demeurer auprès de celles et ceux qui sont convoités par d'autres universités. Dans cet esprit de renforcer l'adhésion collective que le meilleur choix pour un francophone du Nouveau-Brunswick est l'Université de Moncton, une campagne de publicité dans *L'Acadie Nouvelle* a été réalisée pour une deuxième année pour souligner qu'en septembre 2012, 16 des 22 élèves des écoles secondaires francophones de la province qui ont obtenu la Médaille académique du Gouverneur général du Canada en juin 2012 ont choisi de s'inscrire à l'Université de Moncton.

La mise en œuvre du nouveau programme de bourses, élaboré en 2011-2012 afin de recruter les meilleurs élèves dans divers domaines académiques et para-académiques, a été très bien reçue par les partenaires du milieu scolaire et communautaire, ce qui contribue à rehausser la visibilité et l'image de notre université. En 2012-2013, des offres de bourses para-académiques ont été faites à des élèves des écoles secondaires qui se sont démarqués en tant que jeune leaders représentant la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, le Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle Écosse, la Jeunesse acadienne de l'Île-du-Prince Édouard, et le Parlement jeunesse en Acadie ou qui se sont illustrés dans le cadre d'un concours dont le Concours canadien de chimie - district des écoles francophones du Nouveau-Brunswick, le Festival de théâtre jeunesse en Acadie, l'Expo-sciences francophone du Nouveau-Brunswick et celui du Conseil scolaire acadien provincial en Nouvelle-Écosse et d'autres. L'Université de Moncton vise dorénavant à recruter les meilleurs éléments des écoles secondaires francophones des provinces maritimes tout en restant une institution accessible. Pour 2012-2013, les trois campus de l'Université de Moncton ont offert un total de 770 bourses d'accueil pouvant totaliser 2 931 283 $ à 503 finissants et finissantes des 22 écoles francophones du Nouveau-Brunswick. Une campagne publicitaire annonçant le montant de bourses offertes à chaque école secondaire francophone dans la province a été effectuée dans *L'Acadie Nouvelle*, *L'Étoile* et *Le Moniteur acadien* afin de promouvoir le programme de bourses d'accueil et la contribution généreuse de l'Université de Moncton envers les élèves francophones du Nouveau-Brunswick.

À l'international, dans les pays où nous nous sommes bâtis une solide réputation, nos efforts de recrutement se concentrent aujourd'hui sur les meilleurs établissements d'enseignement postsecondaires, souvent des lycées français et américains ou d'autres écoles de haut niveau.

L'avenir n'est évidemment pas sans défi, mais nous espérons, si tous et toutes de la communauté universitaire font du recrutement leur affaire, avoir les pièces en place pour maintenir un nombre suffisant de recrues pour conserver l'effectif étudiant à environ 5 000 étudiantes et étudiants au cours des prochaines années. Nos stratégies et nos moyens – comme les programmes de bourses, l'image de marque et la réputation de qualité de nos professeurs, nos diplômés, nos programmes, et nos services véhiculées dans la publicité et dans les brochures ainsi que le discours utilisé en

présentation ou dans les activités d'accueil – visent à convaincre les jeunes que l'Université de Moncton est la meilleure option pour eux.

Services aux étudiantes et étudiants (SAÉÉ)

Les Services aux étudiantes et étudiants, sous les directions de François Pelletier du campus d'Edmundston, Roger Boulay du campus de Moncton et Denise Haché du campus de Shippagan, ont connu une année marquée de nouveaux développements et d'avancements notables dans plusieurs secteurs, toujours avec l'objectif de soutenir le secteur académique et de permettre aux étudiantes et étudiants de vivre une expérience universitaire enrichissante et favorisant la réussite. La réalisation des nouveaux projets et le maintien des projets déjà entamés est le fruit d'un engagement soutenu de chacune et chacun des membres de l'équipe des Services aux étudiantes et étudiants et au soutien financier de divers ministères fédéraux et provinciaux.

Grâce à un projet financé par la province du Nouveau-Brunswick, des outils visant un meilleur encadrement des étudiantes et étudiants à faible revenu ont été développés tels un nouveau site Internet, un budget interactif, un moteur de recherche pour les bourses ainsi que des ateliers pour les élèves et leurs parents.

Des changements notables s'opèrent au sein de notre population étudiante. En 2012-2013, l'Université de Moncton a accueilli 812 étudiantes et étudiants internationaux provenant de 38 pays, alors qu'en 2011-2012, nous en comptions 674, soit une augmentation de plus de 20 % en une seule année. Fait à noter, les 363 nouveaux étudiants et étudiantes internationaux ont été plus nombreux à s'inscrire en janvier (200) qu'en septembre (163). Face à cet accroissement, les SAÉÉ ont élaboré de nouvelles stratégies d'accueil lors des rentrées de septembre et plus particulièrement de janvier afin de favoriser une meilleure intégration dans notre milieu universitaire. Ainsi, les membres de l'équipe des SAÉÉ du campus d'Edmundston, en collaboration avec l'Éducation permanente et le personnel du Centre de ressources des nouveaux arrivants du Nord-Ouest (CRNANO), ont offert un cours de 30 heures intitulé *Introduction à la vie au Canada* aux nouveaux 18 étudiants et étudiantes internationaux au semestre d'hiver. Un exemple à suivre par les autres campus. De plus, le campus de Moncton, qui reçoit plus de 90 % du nombre total des étudiantes et étudiants internationaux inscrits à l'Université de Moncton a embauché au début de l'été une nouvelle coordonnatrice de l'accueil et de l'encadrement des étudiantes et étudiants internationaux. Elle seconde ainsi le conseiller aux étudiantes et étudiants internationaux. Le campus de Shippagan compte développer davantage d'ententes avec la communauté de Shippagan et des environs afin de faciliter l'intégration des étudiants dans leur nouvel environnement. Parmi d'autres initiatives qui méritent d'être mentionnées, notons un projet financé par le MÉPFT qui permettra la production de neuf vidéos portant sur diverses facettes de l'interculturel. Ces vidéos serviront d'outils pédagogiques lors de sessions de formation auprès de la population étudiante.

Le Service aux étudiantes et étudiants ayant un handicap se nomme maintenant le Service d'accès et de soutien à l'apprentissage (SASA) afin d'être plus inclusif et de refléter l'ensemble des diagnostics des étudiantes et des étudiants qui nécessitent des mesures d'adaptation. Le nombre d'étudiantes et d'étudiants avec un diagnostic continue de croître. Le renouvellement d'une subvention du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (MÉPFT), de plus de 800 000 $, a permis cette année de consolider dans les trois campus les services d'appui et de soutien offerts aux étudiantes et étudiants ayant besoin de mesures d'adaptation. Une conseillère en stratégies d'apprentissage a été embauchée pour travailler plus particulièrement avec les étudiantes et les étudiants ayant un trouble d'apprentissage. Le lancement d'une formation médiatisée destinée principalement aux professeurs et professeures intitulé « Enseignement universitaire pour étudiantes et étudiants en situation de handicap ou présentant un trouble d'apprentissage » a eu lieu en décembre 2012. Par ailleurs, un nouveau protocole en Science infirmière a également été approuvé afin de bien cibler les mesures d'adaptation dans ce domaine d'études. Enfin, le SASA fera l'objet d'une évaluation externe au cours de la prochaine année.

Le Bureau de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick et Citoyenneté Immigration Canada ont conjointement octroyé une somme de 86 000 $ aux SAÉÉ du campus de Moncton pour l'embauche d'une conseillère afin d'accompagner les étudiantes et étudiants internationaux dans leurs démarches de joindre le marché du travail canadien. Par ailleurs, l'Association des Anciens et Amis de l'Université de Moncton a contribué la somme de 10 000 $ pour soutenir le projet REPÈRE qui offre aux étudiantes et étudiants la possibilité d'explorer le marché du travail dans leur domaine d'études.

Tout comme l'ont fait certaines universités canadiennes, l'Université de Moncton se penche depuis plusieurs mois sur le phénomène d'une augmentation d'étudiantes et étudiants ayant des troubles de santé mentale. Nous notons une demande accrue des prestations de service pour les étudiantes et étudiants ayant des troubles de santé mentale. Il s'agit là d'une réalité qui nous incite à revoir nos pratiques et à considérer l'ajout de professionnels de la santé afin d'offrir tout le soutien nécessaire à ces étudiantes et étudiants dans la réussite de leurs études. Entre autres pour la première fois, le service de psychologie au campus de Moncton a été maintenu au cours de l'été. Par ailleurs, des membres de l'équipe des SAÉÉ des trois campus ont préparé un document de travail sur une stratégie positive en santé mentale qui sera présenté à la communauté universitaire dès l'automne. Nous voulons également mettre sur pied une équipe multisectorielle visant à mieux encadrer les étudiantes et étudiants en difficultés. Notre stratégie s'arrimera avec celle du groupe de travail de la province du Nouveau-Brunswick qui regroupe toutes les institutions postsecondaires. Certains projets déjà en cours vont bien cadrer avec notre objectif d'un meilleur encadrement, dont le programme « Rebondir », qui assure un encadrement des étudiantes et des étudiants de 1re année à risque d'échecs mené par les SAÉÉ au Campus de Moncton en collaboration avec la Faculté des sciences. Il est à noter que tous les campus ont déjà en place des mesures permettant un dépistage précoce des étudiantes et des étudiants à risque ainsi que des initiatives pour encadrer ces derniers.

Le premier objectif des SAÉÉ en 2013-2014 sera de maintenir et consolider leurs services face à l'évolution des besoins de nos étudiantes et étudiants. Tout en misant sur l'esprit d'équipe qui caractérise l'ensemble de ces services, nous voulons assurer une bonne gestion de la croissance des SAÉÉ et de la multiplicité de projets, de comités et de collaborations issus du Programme d'appui à la réussite aux études dans un contexte de changement rapide et de ressources restreintes.

Finalement, nous maintiendrons un processus de planification stratégique qui nous permettra d'actualiser le plan de la culture de la réussite tout en restant cohérent avec la mission et la vision institutionnelle.

Programme d'appui à la réussite aux études (PARÉ)

Sous la coordination de Carole Essiembre, le Programme d'appui à la réussite des études (PARÉ) évolue constamment afin de répondre aux besoins des étudiantes et des étudiants et son impact se fait sentir. Le **taux de rétention**, l'un des principaux indicateurs de rendement du PARÉ, a connu une **légère augmentation** par rapport à l'an dernier. En effet, le taux global de rétention réseau de la cohorte 2011-2012 de retour en 2012-2013 (tous les cycles confondus) est 88,9 %, soit une augmentation de 0,3 % par rapport à la cohorte de l'année précédente. Il est de 81,7 % pour les étudiantes et étudiants inscrits en 1re année (augmentation de 1,2 %) et de 90,8 % celles et ceux inscrits en 2e année ou plus (augmentation de 0,1 %). Nous dépassons les objectifs de maintenir un taux de rétention de 80 % et plus chez les étudiantes et les étudiants de 1re année, de 90 % et plus chez celles et ceux en 2e année ou plus et de 88 % et plus pour l'ensemble de la population étudiante.

Le financement du Programme d'appui à la réussite demeure toujours un défi. Une nouvelle demande de financement a été présentée dans le cadre du renouvellement du PLOE pour 2013-2018. Par ailleurs, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (MÉPFT) a accordé une subvention à l'Université de Moncton en 2012-2013 pour la réalisation de projets portant entre autres sur l'accès et la rétention des étudiantes et des étudiants de groupes

sous-représentés aux études universitaires dont les jeunes issus de famille à faible revenu et les jeunes de première génération.

La promotion de la culture de la réussite se poursuit dans les trois campus grâce à la tenue de conférences, de causeries et du colloque annuel. Au total, 209 personnes ont participé au colloque annuel sur la réussite le 6 juin 2012. Une révision complète des outils de promotion du PARÉ est en cours dont une vidéo promotionnel du PARÉ pour l'ensemble de l'Université de Moncton. Les trois campus de l'Université demeurent très présents dans le milieu scolaire afin de favoriser la préparation aux études universitaires. Ils offrent des cours universitaires, des ateliers et des conférences aux élèves et donnent des ateliers aux parents. Dans le cadre du projet réseau de recrutement et de rétention des étudiantes et des étudiants issus de familles à faible revenu, les trois campus ont collaboré à la production d'une vidéo réseau de promotion du Service des bourses et de l'aide financière ainsi qu'une vidéo présentant des témoignages étudiants sur le financement et la gestion financière des études. Le campus d'Edmundston collabore toujours à l'offre du cours *Préparation aux études universitaires* dans des écoles secondaires de la région du Nord-Ouest. Le campus de Moncton a offert 28 ateliers à 401 élèves et 10 ateliers à 198 parents dans les écoles de sa région. De plus, le campus de Shippagan a établi un partenariat avec une école primaire du Nord-Est dans un projet conjoint avec les étudiantes et les étudiants du programme en éducation de même qu'un projet de partenariat pour la nomination d'éclaireurs environnementaux dans trois écoles du Nord-Est.

Les trois campus poursuivent également leurs activités pour faciliter l'adaptation et l'intégration à la vie universitaire. Le programme de mentorat est offert aux nouvelles étudiantes et aux nouveaux étudiants dans les trois campus de même qu'à toutes les étudiantes et tous les étudiants en science infirmière de l'UMCE. Au total, 56 mentors ont accompagné 1 534 étudiantes et étudiants en 2012-2013. Des activités en vue d'offrir davantage de services en matière de vie professionnelle et d'éducation à la carrière sont aussi mises de l'avant dans les trois campus.

L'appui à l'apprentissage et l'intégration académique sont au cœur des activités du PARÉ. Un total de 72 ateliers sur les divers volets des méthodes d'étude ont été donnés cette année de même que de l'encadrement individuel aux étudiantes et aux étudiants qui en ont besoin. Les campus ont également offert du tutorat dans 166 cours en 2012-2013 et dans 14 centres d'aide aux études dont deux nouveaux centres : le Centre d'aide à la réussite en éducation (CARED) et le Centre d'aide et de ressources en gestion et en information (CARGI).

En 2013-2014, nous maintiendrons et consoliderons les activités comme le mentorat, le tutorat, les centres d'aide et de soutien à l'apprentissage, l'aide avec les méthodes d'étude et les activités avec le milieu scolaire. Nous assurerons la diffusion des nouveaux outils de promotion du PARÉ et de ceux sur les aspects financiers des études et la transition universitaire. Nous tiendrons le colloque annuel à l'automne 2013 afin de favoriser une plus grande participation étudiante.

Nous donnerons suite à l'évaluation du Service d'accès et de soutien à l'apprentissage et réviserons son mode de fonctionnement afin de répondre aux défis représentés par la croissance du nombre d'étudiantes et d'étudiants avec des besoins particuliers. Enfin, nous devrons nous attarder au financement à plus long terme des services du PARÉ et, de façon particulière, à celui du Service d'accès et de soutien à l'apprentissage.

Bureau des relations internationales (BRI)

Le Bureau des relations internationales (BRI) a pour mandat de faciliter et de soutenir l'internationalisation de l'Université de Moncton. En 2012-2013, le BRI a connu une période de transition au niveau de la direction. Pauline Bourque a occupé le poste de directrice par intérim du mois de février à décembre 2012. Un concours pour combler le poste a été ouvert à l'automne 2012 et a mené à la nomination de Dominique Gagné qui est entrée en fonction le 14 janvier 2013. Mme Gagné a pour mandat d'insuffler un nouvel élan et d'optimiser la stratégie d'internationalisation de l'Université de Moncton.

Au courant de l'année 2012-2013, le BRI a participé très activement à l'élaboration et à la gestion administrative de projets de coopération internationale dont trois projets financés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) soit le projet « Appui aux Centres de promotion rurale (CPR) au Burkina Faso », dirigé par la professeure Carole Tranchant de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (FSSSC); et un projet à Cuba sur le développement économique local et la nutrition auquel l'Université de Moncton collabore avec l'université Dalhousie. Le professeur Pierre-Marcel Desjardins du Département d'économie assume un rôle clé dans ce projet en tant que directeur d'un groupe d'experts sur l'économie. La professeure Lita Villalon de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales collabore également à ce projet. De plus, l'Université de Moncton est partenaire à part entière du Consortium interuniversitaire pour la refondation du système éducatif haïtien (CIRSÉH) avec les universités Laval, Ottawa, Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières et UQAM ainsi que onze universités haïtiennes. La professeure Jeanne d'Arc Gaudet de la Faculté des sciences de l'éducation est membre du comité scientifique du Consortium alors que la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales Marie-Linda Lord siège au Conseil d'administration du Consortium. Dans le cadre du projet « Partenariats de planification stratégique pour le renforcement de l'enseignement supérieur en Afrique », l'Université a obtenu un octroi de 10 000 $ de l'AUCC –ACDI pour l'élaboration du plan stratégique de l'Université de Ouagadougou au Burkina Faso. Ont travaillé au projet le professeur Jean-Guy Vienneau, le directeur du Bureau de l'enseignement coopératif Claude Lavoie et l'ancien recteur Jean-Bernard Robichaud

L'École de travail social a mis sur pied, en collaboration avec le BRI, un projet pilote avec l'Institut national du Travail et des Études sociales (INTES) de Tunis, en Tunisie, pour l'octroi de bourses de mobilité étudiante et de mobilité professorale financées par l'Agence universitaires de la Francophonie (AUF) et le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Dans le cadre de ce projet pilote, trois étudiantes de l'École de travail social ont participé à des stages en Tunisie à l'automne 2012 alors qu'en février 2013, les professeures Hélène Albert et Lise Savoie ont été invitées à y donner des séminaires et à développer de nouveaux lieux de stages dans ce pays. L'AUF compte renouveler l'entente de collaboration avec l'Université et la province pour ces bourses compte tenu du succès obtenu par ce projet-pilote.

En 2012-2013, 46 étudiants ont vécu une expérience de mobilité internationale pour laquelle ils ont reçu des crédits et 70 étudiants ont été encadrés par le Service de mobilité étudiante dans le cadre de missions humanitaires en Haïti, au Kenya et au Honduras ainsi que dans le cadre de missions commerciales aux États-Unis. Toujours au chapitre de la mobilité étudiante, mais entrante cette fois, l'Université a signé une entente avec le Bureau canadien d'éducation internationale (BCEI) pour participer au programme du gouvernement brésilien, *Sciences sans Frontières,* qui vise à envoyer plus de 100 000 étudiants brésiliens en cinq ans, étudier à l'extérieur du pays.

Le programme *Passeport international*, qui a comme objectif d'enrichir le programme d'études des étudiants et étudiantes de tous les niveaux en leur apportant des connaissances, expériences, habiletés et compétences en interculturel et à l'international, a été couronné de succès en cette deuxième année d'existence avec la remise du Certificat d'Intelligence culturelle à neuf étudiantes et étudiants qui ont complété le programme.

Au cours de l'année, le BRI a accueilli dans ses trois campus des délégations provenant de plusieurs pays : Chine (3), France (3), Saint-Pierre et Miquelon (1), Belgique (1), Burkina Faso (1), Caraïbes et l'Amérique latine (1), Côte d'Ivoire (1), Inde (1) et Tunisie (1). Neuf nouvelles ententes de partenariats ont été signées au cours de l'année 2012-13 avec des institutions du Brésil, Mexique Grèce, Espagne, Suisse, Belgique, Pays-Bas et Maroc. Le BRI a également renouvelé 6 ententes déjà existantes avec des institutions d'études post-secondaires en Belgique, France, Tunisie et Mexique. Le BRI tente, de plus en plus, à s'éloigner de la signature d'ententes génériques et vise à établir des ententes spécifiques entre départements/facultés qui se fondent sur la collaboration et le travail entre professeurs et chercheurs.

La nouvelle direction du BRI a mis sur pied un regroupement d'institutions francophones pan-Atlantique qui vise à faire falloir les besoins des institutions francophones primaires, secondaires, collégiales et universitaires auprès des bailleurs de fonds et à créer un continuum entre les différentes activités d'internationalisation de ces institutions au sein de la communauté acadienne.

En 2013-2014, le développement de relations de collaboration plus étroites avec les professeurs et les départements, la sensibilisation des étudiants, des professeurs, des employés de l'université et de la communauté environnante à l'internationalisation et à l'interculturel, l'appui à la mobilité professorale et la mobilité étudiante, l'appui au développement de projets de coopération internationale et le développement de partenariats interuniversitaires demeureront au cœur du mandat et de la mission du BRI. Le BRI effectuera au cours de la prochaine année une revue de ces processus et outils en matière de mobilité professorale et de mobilité étudiante afin de mieux refléter les besoins de ces différentes clientèles et d'adopter une approche plus systématique et efficace. Enfin, un important projet d'un portail sur l'international qui regroupe l'ensemble de l'information sur l'international des trois campus a été élaboré l'an dernier. Ce projet sera repris et mené à terme dans les prochains mois et sera accompagné, en parallèle, d'un exercice d'élaboration d'un plan de communication qui devrait permettre d'encadrer, de systématiser et d'harmoniser l'approche institutionnel.

Service de l'activité physique et sportive (SAPS)

Le Service de l'activité physique et sportive (SAPS) sous la direction de Marc Boudreau offre une variété de programmes et de services aux étudiantes et étudiants appelés à devenir des athlètes de haute performance. Le programme sportif des Aigles bleues et des Aigles bleus, soit les équipes féminines et masculines d'athlétisme, de cross-country, de soccer, de hockey et l'équipe féminine de volleyball, suscite un fort sentiment de fierté au sein de la communauté universitaire et tisse des liens importants avec nos partenaires et les membres de la communauté en général. La performance de nos étudiantes-athlètes et étudiants-athlètes fait rayonner l'Université et permet à notre institution de bénéficier d'une couverture médiatique importante tant dans les médias de langue française que de langue anglaise.

En 2012-2013, pour une première fois depuis bien des années, les neuf équipes des Aigles bleues et Aigles bleus ont participé aux championnats ou séries éliminatoires du Sport universitaire en Atlantique (SUA). Par ailleurs, trois membres de l'équipe de cross-country, Jérémie Pellerin, Dylan Hébert et Geneviève Dostaler se sont rendus en novembre dernier à London, en Ontario pour participer au Championnat de Sport interuniversitaire 2013 (SIC). Deux membres des équipes d'athlétismes, soit Alexa–Maude Mallais de l'équipe féminine et Jason Mackenzie de l'équipe masculine, se sont rendus en mars à Edmonton, en Alberta, au Championnat de Sport interuniversitaire canadien 2013 (SIC). Tous deux ont également été inscrits au Tableau d'honneur académique canadien pour avoir maintenu une moyenne de plus de 3,7. De plus, Jason a reçu le Prix de Services communautaires du SIC 2013.

Des 141 étudiants-athlètes qui ont participé au programme sportif des Aigles bleues et Aigles bleus, soit 74 étudiantes-athlètes et 67 étudiants-athlètes, 22 d'entre elles et d'entre eux ont été inscrits au Tableau d'honneur académique canadien 2012-2013 du Sport universitaire du Canada pour avoir maintenu une moyenne de 3,7 ou plus tout en portant les couleurs Bleu et Or de notre université à travers les provinces de l'Atlantique. De plus, 4 équipes ont obtenu une moyenne académique cumulative d'équipe de 3,0 et plus, soit les équipes féminines d'athlétisme (3,69), de volleyball (3,31) de cross-country (3,23) et de hockey (3,0).

Des membres de l'équipe du Service de l'activité physique et sportive se sont également démarqués cette année. Le directeur Marc Boudreau a complété la deuxième année de son mandat de président au sein du SUA. Pour sa part, Martine LeBlanc, responsable du Service des activités récréatives, a participé aux Universiades d'été à Kazan en Russie du 28 juin au 20 juillet dernier en tant que gérante d'administration de l'équipe de mission pour l'Équipe canadienne.

C'est la deuxième fois que Martine LeBlanc participe aux Universiades. Elle a également été membre de l'équipe de mission de l'équipe canadienne lors des Universiades à Belgrade en 2009.

Pendant la saison sportive, près de 20 000 personnes ont assisté aux matchs. La diffusion sur le WEB des compétitions et parties à domicile a également été un grand succès avec 23 196 visionnements en ligne. Le compte Twitter des Aigles Bleues - Aigles Bleus a connu un départ phénoménal et on compte 908 adhérents au compte Facebook des Aigles bleus – Aigles bleues.

Le campus de Moncton a accueilli plusieurs compétitions d'envergure en 2012-2013 dont le Championnat canadien de handball du 9 au 13 mai 2013, le Championnat canadien d'athlétisme du 18 au 23 juin et deux compétitions importantes de bâton sportif, soit le Championnat provincial du 10 au 13 mai et le Championnat canadien du 18 au 23 juin.

La présence de l'Université de Moncton, par l'entremise de son programme sportif et de ses étudiants-athlètes, se fait sentir dans la communauté grâce à des projets mis de l'avant par le VRAEI et le SAPS. En juin dernier, la vice-rectrice a signé une entente entre l'Université de Moncton et le Comité organisateur des Jeux de l'Acadie (COJA) accordant à l'Université des bénéfices de partenaire dont la présence du Pavillon de l'UdeM à la 34^{e} finale des Jeux de l'Acadie qui a eu lieu à Richibucto et Saint-Louis de Kent du 26 au 30 juin dernier. Le pavillon de l'UdeM a été un lieu rassembleur pour les jeunes athlètes et bénévoles leur permettant de rencontrer, à différents moments, des membres des équipes sportives des Aigles bleues et des Aigles bleus, les deux mascottes Super bleue et Super bleu, ainsi que des représentants du Bureau du recrutement étudiant, du Service de l'activité physique et sportive et la vice-rectrice. Ce partenariat a permis à l'Université de Moncton de bénéficier d'une visibilité importante lors de cet événement d'envergure.

En plus du programme sportif, le SAPS œuvre pour rendre l'activité physique accessible aux étudiantes et étudiants et aux membres de la communauté universitaire en offrant des cours, des programmes animés et en organisant des ligues de sport. En 2012-2013, près de 500 participants et participantes se sont inscrits dans les cours et programme animés offerts par le Service des activités récréatives (SAR), soit les cours de yoga, de spinning, de tonus musculaire, de pilates, de zumba ou les programmes de bootcamp, de crossfit et de TRX. De plus, des étudiantes et étudiantes ont joué divers sports pour le plaisir au sein de 20 équipes dans les ligues de hockey A, B et C, 8 équipes dans la ligue de hockey-boule, 8 équipes dans la ligue de volleyball-mixte et 10 équipes dans la ligue de soccer mixte.

D'autres activités organisées au sein de la communauté méritent également d'être mentionnées. Suite à l'invitation lancée par le SAPS aux écoles du district scolaire francophone Sud, trois écoles ont mis de l'avant le programme *Lire et bouger avec les Aigles* touchant 1 500 élèves. Dans le cadre des activités du 50^{e} anniversaire de l'Université de Moncton, Euclide Gautreau a lancé son livre « La voix des Aigles Bleus. Tome 2: 2000-2012 » le 23 novembre 2012 à l'aréna J.-Louis-Lévesque. Encore cette année, des étudiants-athlètes du hockey masculin et féminin, en collaboration avec le club de la mission humanitaire en Haïti, ont créé un partenariat avec les clubs de garçons et filles du grand Moncton afin de mettre sur pied un programme destiné à apprendre aux immigrants du grand Moncton à patiner; 75 personnes y ont participé. Le patinage de Noël avec les athlètes à l'aréna J.-Louis-Lévesque a également connu un grand succès avec 250 participantes et participants.

En 2013-2014, le SAPS fera l'objet d'une évaluation externe qui comprendra l'examen, entre autres, des divers secteurs du SAPS et leur rôle au sein de la communauté universitaire.

RAPPORT PRÉSENTÉ AU CONSEIL DES GOUVERNEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales

Marie-Linda Lord, Ph. D.

Le 14 septembre 2013

DOCUMENT O
CGV-130914 (annuelle)

Recrutement 2012-2013

NOUVELLES INSCRIPTIONS

- 1421 nouvelles inscriptions
  (objectif dépassé de +40)

- 64 % : Nouveau-Brunswick
- 26 % : international
- 10 % : reste du Canada (incluant immersion)

Recrutement 2012-2013

TAUX DE PÉNÉTRATION

- 33,8 % des élèves de 12e année inscrits en septembre 2011 (N.-B. francophone)

- 16 des 22 élèves récipiendaires de la Médaille académique du Gouverneur général

Recrutement 2012-2013

CAMPUS	POPULATION ÉTUDIANTE		INTERNATIONAL	
	décembre 2012	avril 2013	décembre 2012	avril 2013
EDMUNDSTON	420	420	29	43
MONCTON	4144	4031	647	740
SHIPPAGAN	379	357	20	29
TOTAL	4943	4808	696	812

Recrutement 2012-2013

RECRUTEMENT INTERNATIONAL

- Augmentation de **20 %**

POPULATION ÉTUDIANTE INTERNATIONALE

- **17 %** de l'Université
  - 10 % : Edmundston
  - 18,5 % : Moncton
  - 8 % : Shippagan

Recrutement 2012-2013

- Admission en milieu scolaire pour une 2e année
  - 717 admissions dans les 3 provinces maritimes

- 770 bourses d'accueil à 503 finissants du N.-B.
  - Pouvant totaliser 2 931 283 $

Recrutement 2013-2014

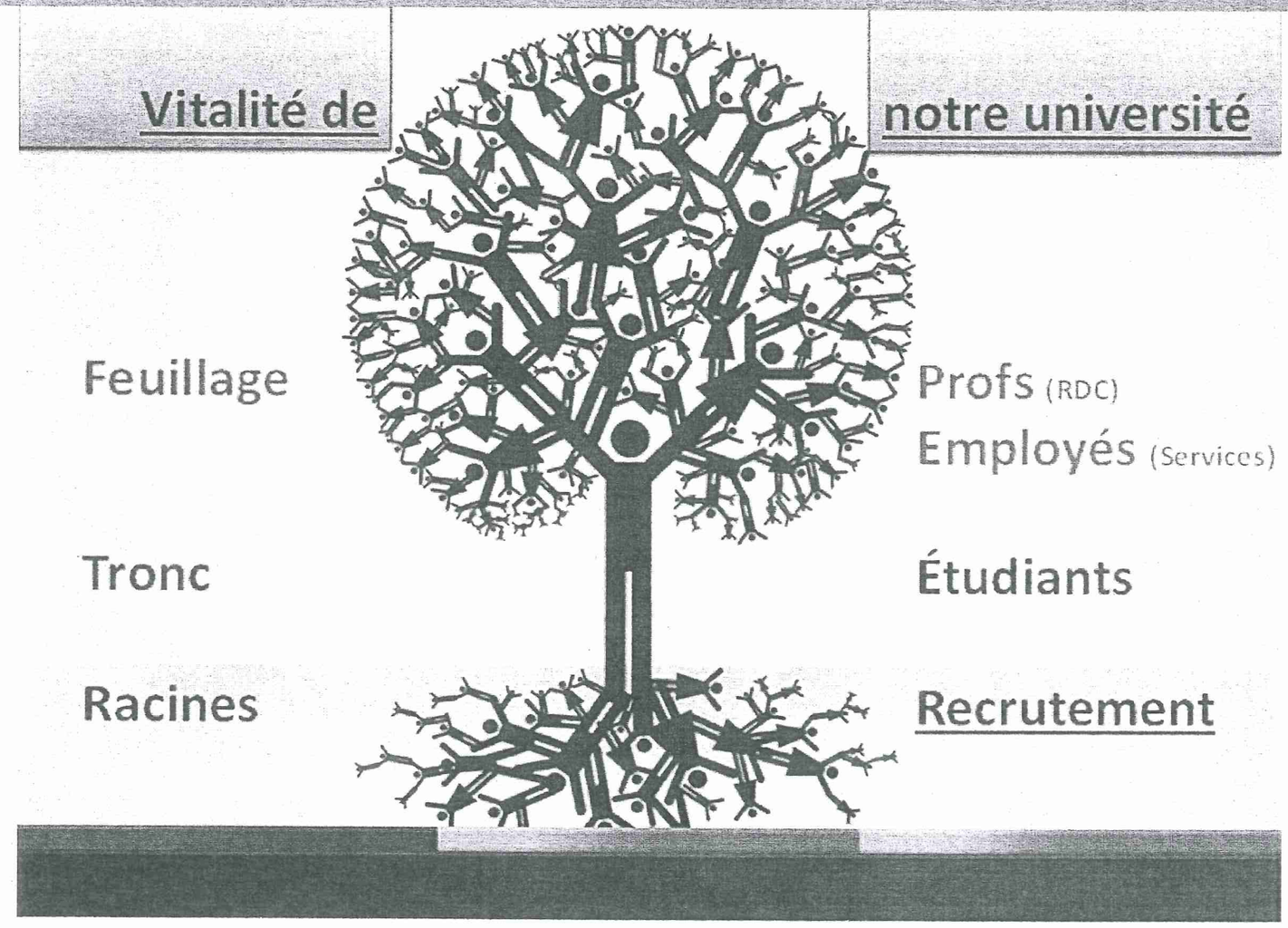
DÉFIS

- Contexte démographique difficile
  - 300 élèves de 12e année de moins en sept 2013
  - À prévoir : une baisse de 100 nouvelles inscriptions
- Concurrence accrue

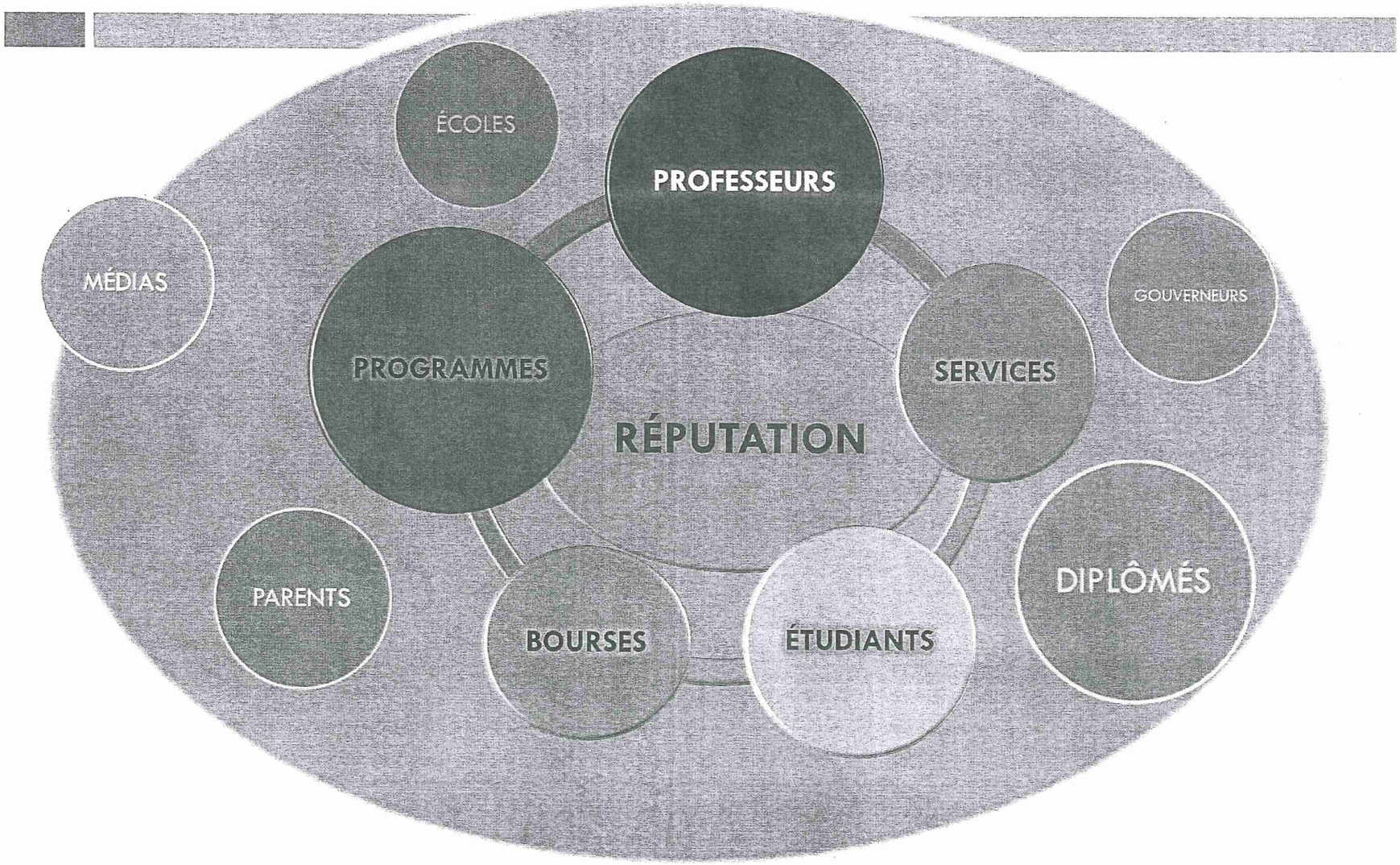
NOUVEAUTÉ

- Études supérieures et bourses doctorales

Recrutement



Recrutement : l'affaire de toutes et de tous



Services aux étudiantes et étudiants

- Service des bourses et de l'aide financière
- Service d'accès et de soutien à l'apprentissage
- Service aux étudiantes et étudiants internationaux
- Service de santé
- Service de psychologie
- Service de recherche de travail
- Service d'orientation
- Socioculturels
- Comptoir de services - comptes à recevoir et information (UMCM)
- Paroisse Notre-Dame d'Acadie (UMCM)

Service aux étudiantes et étudiants

- Bourses et certificats para-académiques

- Stratégie en santé mentale

SAÉÉ : étudiants internationaux

- **UMCE :** ***Introduction à la vie au Canada***
  cours de 30 heures en 10 modules

- **UMCM : Nouvelle responsable des activités d'accueil pour les étudiantes et étudiants internationaux**

- **UMCS : resserrer les liens avec la communauté pour l'accueil**

Bureau des relations internationales

- **Nouvelle directrice**

- **Renouvellement de 6 ententes :**

  Belgique, France, Tunisie et Mexique

- **9 nouvelles ententes de partenariat :**

  Brésil, Mexique, Grèce, Espagne, Suisse, Belgique, Pays-Bas et Maroc

Coopération internationale

- Le projet «Appui aux Centres de promotion rurales (CPR) au Burkina Faso»
  - Professeurs Carole Tranchant et Yves Gagnon
- Consortium interuniversitaire pour la refondation du système éducatif haïtien (CIRSÉH)
  - Professeure Jeanne d'Arc Gaudet et doyen Jean-François Richard
- Projet à Cuba de développement économique local et nutrition
  - Professeur Pierre-Marcel Desjardins

Mobilité étudiante

- Un défi : sous la moyenne nationale
- 116 étudiants
  - 46 ont reçu des crédits (+1)
    études, immersion, stages
  - 70 étudiants ont été encadrés pour des missions humanitaires en Haïti, Kenya et au Honduras, et des missions commerciales aux États-Unis (+16)

Passeport international

2e année : 9 étudiantes et étudiantes



BRI - 2013-2014

- **Lancement d'un micro-site internet :**

  le carrefour international de l'Université de Moncton

- **Valorisation de bourses de mobilité tant professorale qu'étudiante auprès de diverses instances**

Service à l'activité physique et sportive

- Programme sportif des Aigles bleus et des Aigles bleues : 9 équipes
  - Équipes féminine et masculine d'athlétisme
  - Équipes féminine et masculine de cross-country
  - Équipes féminine et masculine de soccer
  - Équipes féminine et masculine de hockey
  - Équipe féminine de volleyball

Étudiants-athlètes 2012-2013

- 141 athlètes : 74 étudiantes et 67 étudiants
- Toutes les équipes ont participé aux championnats ou séries éliminatoires SUA
- 22 inscrits au Tableau d'honneur académique canadien de Sport interuniversitaire du Canada pour avoir obtenu une moyenne de 3,7 ou plus
  - Le 17 octobre : soirée bénéfice avec CHUGD

SAPS 2013-2014

- Première évaluation externe

- FIFA soccer féminin sous 20

MERCI !